

Coronavirus  
**153 nouveaux cas, 104 guérisons et 3 décès en Algérie durant les dernières 24 heures**

Lire page 16

● Audience

## Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier les lettres de créances des ambassadeurs de la République populaire démocratique de Corée, de la République fédérale d'Allemagne, de la République du Niger et de Hongrie...

Lire page 16

● Alger

## Sit-in des avocats pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels

Des dizaines d'avocats ont observé, dimanche à Alger, un sit-in pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels. Rassemblés au niveau de la Cour d'Alger, les avocats, brandissant le drapeau national,...

Lire page 16

## Référendum sur la révision constitutionnelle

# La classe politique appelle à une large campagne de mobilisation

● A l'approche du lancement de la campagne électorale pour le référendum sur la révision de la Constitution, plusieurs acteurs de la classe politique plaident pour une large campagne de mobilisation en vue d'inciter les citoyens à participer massivement au référendum du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Lire page 3



## Rentrée scolaire 2020/2021

# La date non encore fixée

● Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé, hier à Alger, que la date de la rentrée scolaire 2020-2021 n'a pas encore été fixée et que le secteur se concertera avec les partenaires sociaux sur les modalités à même de mener à bien cette rentrée et ce, «par souci de préserver la santé et l'intégrité des élèves et de tout le personnel travaillant dans les établissements d'enseignement». S'exprimant lors d'une réunion avec les partenaires sociaux du secteur, M. Ouadjaout a indiqué que la date de la rentrée scolaire n'a pas encore été fixée en

raison de la poursuite de la propagation du nouveau Coronavirus, même si, a-t-il ajouté, le taux des cas confirmés est en nette recul, ces derniers temps. «Nous ne voulons pas mettre en péril la santé de nos enfants, de leurs parents et de l'ensemble du personnel travaillant dans les établissements d'enseignements», a-t-il rassuré, avant d'ajouter: «C'est la raison pour laquelle, nous nous concerterons autour des mesures exceptionnelles possibles, à même d'organiser la scolarité des élèves, afin que les solutions proposées soient adéquates,...

Lire pages 4

# 21 Echos du jour

Cour d'Alger

## Le procès en appel de l'affaire Ali Haddad à nouveau reporté

La cour d'Alger a décidé, hier, de reporter, au 11 octobre prochain, le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné, en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le report a été décidé sur demande du collectif de défense qui a boycotté l'audience, en exécution de la décision du Barreau d'Alger portant boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine à compter d'hier, pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels. L'accusé principal, Ali Haddad, a refusé d'être jugé à distance depuis l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où il est incarcéré, tandis que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, condamné dans cette

affaire et détenu dans la prison d'Abadla (Béchar), a donné son accord. L'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, condamnés dans cette affaire, ont eux comparu à l'audience. L'ancien chef du FCE (Ali Haddad) a été condamné à plusieurs peines, dont la confiscation de tous ses biens pour des chefs d'accusation liés à la corruption, notamment l'obtention de privilèges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés en violation de la législation. Outre les frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres, dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont été également condamnés dans cette affaire par le tribunal de première instance à



des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million de dinars pour les chefs

d'inculpation de «dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction».

### Annaba Elles ont agressé un bijoutier, 2 jeunes filles arrêtées

Avant-hier, le centre-ville était en ébullition à la suite de la nouvelle d'une agression commise par deux jeunes filles dans une bijouterie. Les apprenties gangsters ont aspergé le bijoutier de gaz lacrymogène avant de s'emparer d'un bracelet en or massif et tenter de s'enfuir. Cependant les cris du malheureux commerçant ont attiré beaucoup de monde et permis à plusieurs citoyens de bloquer les deux adolescentes et de les maîtriser en attendant le fourgon de police. C'est sous les coups et les insultes de personnes présentes que les policiers ont réussi à arrêter les jeunes filles qui avaient bien préparé leur coup. Notons que cette tentative de vol a pratiquement enflammé les réseaux sociaux et suscité de nombreux commentaires acerbes, condamnant ces jeunes filles, présumées coupables de vol, qui s'étaient introduites de plain-pied dans le domaine du banditisme.

### Accidents de la circulation 5 morts et 190 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla avec un mort et douze blessés suite à plusieurs accidents de la route. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus

Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 33 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Elles ont également effectué 45 opérations de désinfection générale à travers 8 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

### Collision entre un semi-remorque et un véhicule léger à Djelfa

#### Trois morts

Trois personnes sont décédées, hier, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Djelfa. L'accident, ayant nécessité l'intervention de l'unité secondaire de la ville de Aïn Oussara (100 km au nord de Djelfa), s'est produit vers 8h sur la RN1 à hauteur du lieu-dit Oued Boussemdra. Il s'agit d'une collision entre un semi-remorque et un véhicule léger ayant causé la

mort, sur le coup, de deux personnes, un homme âgé de 29 ans et une femme de 28 ans. La troisième victime, une femme de 30 ans, atteinte de blessures graves, a été évacuée à l'hôpital Moudjahid Saâdaoui Mokhtar de Aïn Oussara, où elle a rendu l'âme. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

### Batna Un berger retrouvé mort 2 jours après sa disparition

N'ayant pas donné signe de vie deux jours durant et recherché partout par ses proches, un homme âgé d'une cinquantaine d'années, berger de son état, a été retrouvé mort, en ce début de semaine au lieu-dit Boukabli, dans les environs de Ras El Ouyoune, localité située à 65 km à l'ouest de la wilaya de Batna. Des citoyens de passage ayant découvert le corps sans vie du défunt ont alerté les gendarmes qui sont intervenus pour constater les faits, relever des indices et d'éventuelles traces suspectes. Pour leur part, les agents de la Protection civile de l'unité locale sont intervenus et ont procédé à l'acheminement du corps du défunt vers la morgue après avoir reçu l'autorisation des gendarmes. Une autopsie ordonnée par le parquet de N'gaous devra être effectuée pour éliminer toute zone d'ombre.

Aïn Defla

## Une mineure kidnappée à Ben Allel libérée

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla ont réussi, vendredi dernier, à libérer une mineure (16 ans) kidnappée récemment par une bande de malfaiteurs dans la région de Ben Allel (25 km au nord-est du chef-lieu de wilaya), a-t-on appris de la responsable de la cellule de communication et des relations publiques du groupement local de ce corps de sécurité. La jeune fille, qui se trouvait à bord d'une voiture en compagnie de trois individus, a été libérée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Lakhdar au niveau du barrage dressé au courant de l'après-midi de la même journée à la sortie nord de Ben Allel, a précisé à la presse le capitaine Naïma Louli à l'issue d'une

opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée samedi en soirée dans les régions de Khemis Miliana et Boumedfaâ. A peine eurent-ils mis en place leur point de contrôle que les gendarmes ont été surpris par un véhicule (à bord duquel se trouvait quatre personnes) roulant à vive allure, dont le conducteur a refusé de s'arrêter en dépit de la demande qui lui a été faite, a-t-on fait savoir. Empruntant une piste menant vers les hauteurs de Sidi Medjahed, le conducteur a fini par abandonner son véhicule au milieu de la forêt, prenant la poudre d'escampette lui et ses acolytes, a-t-on détaillé, signalant que la mineure a été libérée. Après avoir encerclé la région durant de longues heures, les gendarmes ont réussi, après d'intenses recherches, à

arrêter, en fin de la même journée, le conducteur du véhicule, a-t-on fait savoir, faisant état de l'arrestation, le lendemain (samedi) d'un deuxième présumé coupable. Signalant que l'enquête sur cette affaire suit son cours au niveau du tribunal de Miliana, le même officier a fait état d'intenses recherches pour retrouver le troisième élément de la bande actuellement en fuite. Au cours de l'opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée, samedi en soirée, dans les régions de Khemis Miliana et Boumedfaâ, les gendarmes ont ciblé divers points réputés être le fief de la dépravation et de la criminalité. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le commandement de la Gendarmerie nationale visant à préserver la

tranquillité et la quiétude du citoyen, en s'investissant constamment dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a notamment permis l'arrestation de plusieurs personnes (en possession d'armes blanches) s'adonnant à la consommation de l'alcool et du kif traité, a-t-on constaté. Des points de contrôle fixes ont été également déployés sur les voies principales et secondaires par les éléments de ce corps de sécurité au cours de cette opération ayant pris fin vers 23h de la même soirée. L'accent a été mis sur la nécessité, pour les citoyens, de contacter le numéro vert 10-55 ou de prendre attache avec le site électronique PPGN.MDN.DZ pour signaler tout comportement à même de porter atteinte à leur quiétude.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ECHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Directrice de la Rédaction</b> D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com</p> <p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p>f L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p> <p>twitter @echodalgerie_dz</p>			

# Référendum sur la révision constitutionnelle

## La classe politique appelle à une large campagne de mobilisation

*A l'approche du lancement de la campagne électorale pour le référendum sur la révision de la Constitution, plusieurs acteurs de la classe politique plaident pour une large campagne de mobilisation en vue d'inciter les citoyens à participer massivement au référendum du 1<sup>er</sup> novembre prochain.*

Ces acteurs pensent que le projet de révision de la Constitution permettra d'amorcer un saut qualitatif en faveur de l'édification d'une République nouvelle où règnent la justice, l'Etat de droit et la répartition équitable des richesses du pays. Le projet de révision de la loi fondamentale du pays, initié par le Président Tebboune, renforce les droits et libertés individuelles et collectives et consacre le caractère républicain et l'indépendance de la justice, estime ces mêmes acteurs pour qui il est impératif de mener une large campagne de mobilisation sur l'ensemble du territoire national afin de sensibiliser les citoyens quant à l'importance de cette révision constitutionnelle et les inciter à participer massivement au rendez-vous référendaire prévu le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Le chef de l'Etat qui a fait part de son souhait de voir les citoyens plébisciter le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au Parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année. A travers ces réformes engagées, la représentation aux Assemblées élues sera réelle et la Constitution offrira de larges prérogatives aux représentants du peuple. Les jeunes auront, eux aussi, dans le cadre de la nouvelle Constitution, leur place à travers la société civile, devenue, pour la première fois, une force et véritable partenaire dans la gestion des affaires de l'Etat. Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon de nombreux observateurs, les contributions des acteurs nationaux, sur la base des propositions soumises, à même de réaliser les aspirations du peuple algérien à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ils considèrent que ce référendum sera un véritable départ pour le renforcement et la consolidation des fondements de la nouvelle République visant à consacrer un Etat de droit et de justice sociale, soulignant, dans ce sens, que le chantier de réforme constitutionnelle était sur le droit chemin. L'accueil des propositions des différentes composantes de la société, notamment les partis politiques, les personnalités nationales et les syndicats, concernant la mouture de l'avant-projet d'amendement constitutionnel par le Président Tebboune, témoigne de l'existence d'une volonté politique à même de réaliser les aspirations du peuple. D'autres acteurs de la scène politique nationale ont estimé que le choix de la date du 1<sup>er</sup> novembre pour l'organisation du référendum sur la Constitution était «porteur de significations historiques», tout en exprimant leur souhait de voir le peuple se prononcer sur ce projet qui permettra de «bâtir un nouvel Etat pour tous». Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon ces mêmes acteurs, les contributions des acteurs nationaux sur la base des propositions soumises à même de réaliser les aspirations du peuple algérien à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ce référendum devrait ouvrir, a-t-on encore souligné, la voie au peuple algérien pour qu'il puisse exercer ses droits dans une Algérie nouvelle où

règnent justice et équité. Une fois approuvé par le peuple, le projet de révision de la Constitution devrait permettre de concrétiser les engagements du président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en restituant la confiance entre le peuple et ses institutions. A ce titre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que ce texte de loi «jette les bases d'une vie politique régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un texte de loi qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption». La nouvelle Constitution vise, a-t-il souligné, «une réforme globale, voire une libération de la justice de toute forme de tension, de même qu'elle tend à renforcer la liberté de la presse, promouvoir la démocratie participative et favoriser la liberté et le dynamisme de la société civile». Une Constitution qui constitue «le premier jalon» pour la concrétisation des aspirations des Algériennes et Algériens à instaurer «un Etat de droit, un Etat démocratique et moderne basé sur la justice et le respect total des droits et libertés», a-t-il poursuivi. Compte tenu de son élaboration et eu égard à son contenu, la nouvelle loi fondamentale du pays «se veut une rupture totale avec les pratiques du passé, et s'inscrit en droite ligne avec les aspirations du peuple à bâtir un véritable Etat moderne en mesure de mettre l'Algérie à l'abri des dérapages tyranniques et autoritaires connus autrefois». Rappelant que le peuple algérien était sorti le 22 février 2019 dans son Hirak «authentique pacifique», «conscient, entièrement responsable devant l'histoire et fidèle au message des chouhada», le Premier ministre a cité, par ailleurs, la crise traversée par le pays ayant impacté «énergiquement et profondément» les institutions de l'Etat, du fait de «la corruption érigée en système de gouvernance rendant ainsi la cohésion sociale vulnérable et suscitant même, en raison des dangers internes et étrangers, des menaces pour notre souveraineté nationale». «La conscience collective de notre peuple qui a impressionné le monde entier tant par sa symbolique que par sa manière pacifique à l'exprimer, émane d'une crise multiforme, due aux dérapages successifs dans la gestion des affaires de l'Etat et à la mainmise des forces occultes et extra-constitutionnelles sur la décision politique et économique», a-t-il dit. Pour le Premier ministre, cette Constitution consacre «une véritable» séparation des pouvoirs, «renforce» les prérogatives du contrôle parlementaire, l'harmonie et la complémentarité entre les pouvoirs et protège les droits et la liberté du citoyen. Concernant le choix de la date symbolique du 1<sup>er</sup> novembre pour la tenue du référendum sur la Constitution, M. Djerad a indiqué que ce choix «constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience confondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir». Rappelant que le projet initié par le président de la République «vient en exécution de l'un de ses engagements politiques en vue de construire une nouvelle République à travers une large révision de la



Constitution», M. Djerad a ajouté que ce projet se veut une étape charnière et fondamentale pour amorcer un changement global et réel qui ouvre la voie à un redressement national et insuffle une nouvelle dynamique pour notre pays dans tous les plans et domaines. Ce projet, poursuit le Premier ministre, consacre les trois dimensions géopolitiques de l'Algérie, terre de l'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, fier du rayonnement de sa Révolution et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde». «La fierté du peuple algérien, ses sacrifices, son sens de responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale, sont les meilleurs garants du respect des principes de cette prochaine Constitution que le Président Tebboune voulait comme un nouveau départ pour édifier l'Algérie nouvelle, une Constitution qui sera inéluctablement accueillie par le peuple pour la transmettre aux générations futures.

### **Le projet de révision constitutionnelle comprend une série de propositions réparties sur six axes**

Il s'agit des «droits fondamentaux et libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», de «l'indépendance de la justice», de «la Cour constitutionnelle», de la «transparence, prévention et lutte contre la corruption» et de «l'Autorité nationale indépendante des élections». En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la

presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103), disposant que «le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle» et par «un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire». Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections.

T. Benslimane

## Mohamed Ouadjaout à propos de la rentrée scolaire : «La date pas encore fixée mais nous nous concertons avec les partenaires sociaux pour la mener à bien»

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé, hier à Alger, que la date de la rentrée scolaire 2020-2021 n'a pas encore été fixée et que le secteur se concertera avec les partenaires sociaux sur les modalités à même de mener à bien cette rentrée et ce, «par souci de préserver la santé et l'intégrité des élèves et de tout le personnel travaillant dans les établissements d'enseignement».

S'exprimant lors d'une réunion avec les partenaires sociaux du secteur, M. Ouadjaout a indiqué que la date de la rentrée scolaire n'a pas encore été fixée en raison de la poursuite de la propagation du nouveau coronavirus, même si, a-t-il ajouté, le taux des cas confirmés est en net recul, ces derniers temps. «Nous ne voulons pas mettre en péril la santé de nos enfants, de leurs parents et de l'ensemble du personnel travaillant dans les établissements d'enseignements», a-t-il rassuré, avant d'ajouter : «C'est la raison pour laquelle, nous nous concerterons autour des mesures exceptionnelles possibles, à même d'organiser la scolarité des élèves, afin que les solutions proposées soient adéquates, tout en prenant compte des spécificités de chaque cycle et chaque établissement d'enseignement en terme du nombre des élèves scolarisés». Eu égard aux missions dévolues au ministère et à son devoir d'assurer la continuité du service public de l'Education nationale, le ministre a affirmé que toutes les hypothèses possibles ont été étudiées, d'autant plus qu'un nombre de propositions avait été retenu pour l'organisation de la scolarité. Néanmoins, aucune décision finale n'a été prise en la matière». Soulignant la nécessité de consulter les partenaires sociaux du secteur, tout en étant à l'écoute de leurs avis en vue d'aboutir à une vision commune qui sera soumise prochainement au gouvernement, M. Ouadjaout a fait savoir qu'il accordait «une grande importance aux propositions des partenaires en la matière, lesquels sont au contact permanent avec l'élève». Le ministre s'est dit «convaincu» de parvenir, dès le parachèvement des concertations avec l'ensemble des partenaires sociaux, à «une solution qui satisfasse

les élèves et leurs parents et rassure la corporation de l'Education». La majeure partie des partenaires sociaux qui a proposé la date du 8 novembre prochain pour la rentrée scolaire, a estimé «indispensable de reprendre la scolarité en se conformant à un strict protocole sanitaire».

### Les principes généraux des plans exceptionnels de l'Education nationale

Les projets de plans exceptionnels, élaborés par l'Education nationale, pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021, comprennent une série de principes généraux, à savoir :

- 1- Préserver la santé et l'intégrité des élèves et du personnel en se conformant au protocole sanitaire préventif élaboré par la tutelle et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, notamment la distanciation physique (1 mètre au minimum), le travail avec des groupes réduits d'élèves avec le port obligatoire du masque aussi bien pour les élèves que pour les enseignants et le personnel administratif.
- 2- Adopter le découpage pédagogique, en ce sens où chaque groupe pédagogique pourrait être divisé en sous-groupes ne dépassant pas 20 élèves, ou être maintenu si le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 23 apprenants, comme c'est le cas pour les classes de mathématiques, de maths-techniques ou de langues étrangères.
- 3- Alterner les sous-groupes pédagogiques.
- 4- Eviter le regroupement d'un nombre important d'élèves lors de l'accueil et des récréations.



- 5- Assurer un volume horaire suffisant pour instaurer les ressources nécessaires à l'installation des compétences tracées dans les curricula de chaque niveau d'enseignement, avec la possibilité d'exploiter, par exemple, 6 jours par semaine (de samedi à jeudi) pour les cycles moyen et secondaire.
- 6- Adapter les contenus des programmes des matières d'enseignement en se concentrant sur les apprentissages fondamentaux de chaque discipline en fonction du volume horaire réservé,

dans la mesure où il est possible de réduire l'heure de la séance, au collège et au lycée, à 45 minutes.

7- Exploiter tous les locaux disponibles y compris les laboratoires, les amphithéâtres, la bibliothèque et les ateliers (dans le secondaire).

8- Développer l'enseignement et l'apprentissage à distance afin de couvrir l'ensemble des apprentissages et niveaux d'enseignement.

Yasmine D. / Ag.

## ANIE

### La révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée dans de «bonnes conditions»

Les délégués des communes de la wilaya d'Alger de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ont été unanimes, dimanche, à affirmer que la révision exceptionnelle des listes électorales dans la wilaya d'Alger s'était déroulée dans de «bonnes conditions», marquée par «l'affluence» des citoyens à s'inscrire aux listes électorales. Au dernier jour de la révision des listes électorales, en prévision du référendum sur l'amendement de la Constitution, prévu le 1<sup>er</sup> novembre, les délégués de l'ANIE dans certaines communes de la wilaya d'Alger ont observé une «affluence» des citoyens aux bureaux d'inscription, en prévision de cette échéance électorale, dans «de bonnes conditions». A cet effet, le délégué de la commune de Bab Ezzouar (est de la capitale) a souligné que l'opération d'essai-

nissement des listes électorales et la radiation des noms des personnes décédées ou ayant changé de lieu de résidence s'est déroulée dans des conditions «acceptables», soulignant que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés. Dans la commune de Staouéli (Alger ouest), le délégué local a relevé des «indicateurs positifs» en ce qui concerne l'affluence des citoyens, notamment les jeunes pour s'inscrire aux listes électorales, ajoutant que cela dénote un haut sens de responsabilité quant à l'importance de participer à ce rendez-vous important. Le nombre d'inscrits dans la commune de Bachdjerrah était estimé, dimanche à midi à 2656 nouveaux inscrits, contre 571 radiés pour décès ou changement de lieu de résidence, a affirmé le délégué local de ladite commune. Le même responsable

a relevé une hausse dans les inscriptions aux listes électorales, soulignant que la commune de Bachdjerrah qui compte 43 890 inscrits a été marquée par «une flexibilité dans la coordination entre les représentants de l'ANIE et l'administration locale». Cette révision exceptionnelle, lancée le 20 septembre dernier, intervient en application de l'article 14 de la loi organique N° 16-10 portant régime électoral. Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi avait précisé que le corps électoral compte actuellement 24 111 081 électeurs, ajoutant qu'il enregistrera, après révision, 500 000 à 600 000 nouveaux inscrits». Un total de 58 628 nouveaux inscrits ont été enregistrés sur la plateforme numérique des listes électorales et 33 280 autres ont été radiés.

## Ressources en eau

### L'Etat entend renforcer l'approvisionnement de la wilaya de Tindouf en eau par des Transferts Sud-Sud

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé, hier à Tindouf, que les pouvoirs publics entendent renforcer prochainement la wilaya par des transferts Sud-Sud pour couvrir ses besoins en eau. Le secteur des Ressources en eau prévoit de sécuriser la wilaya de Tindouf en eau par des apports de wilayas voisines au cours des cinq prochaines années, a affirmé le ministre à la presse, en marge de sa visite de travail, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou, et de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Mme. Blerta Aliko. La réflexion sur le transfert Sud-Sud de l'eau intervient dans le

cadre de l'approvisionnement du nouveau complexe de fer de Ghar Djebilet, très gourmand en eau, a déclaré le ministre en précisant que cette ressource profitera aussi, et prioritairement, à la population dont les besoins ne cessent d'augmenter chaque année. La wilaya de Tindouf connaît un déficit en ressources hydriques souterraines, confirmé par les études hydrogéologiques achevées récemment, conduisant ainsi à entrevoir à l'avenir des apports supplémentaires à partir de wilayas voisines pour couvrir ses besoins, y notamment pour l'exploitation du gisement de Ghar Djebilet, a expliqué M. Berraki. «Une amélioration a été constatée en matière de fourniture de l'eau potable, grâce aux dernières mesures prises par son département dans cette wilaya frontalière», a souligné le ministre en

rappelant la détermination du gouvernement à valoriser toutes les réalisations concrétisées dans la région, à leur tête l'extension de la station de déminéralisation e l'eau potable d'une capacité de 13 000 m<sup>3</sup>/jour». «Une capacité que nous œuvrons à porter à 20000 m<sup>3</sup>/jour dans un proche avenir, surtout avec la hausse de la demande sur l'eau dans la wilaya», a-t-il ajouté. M. Berraki a mis l'accent, par ailleurs, sur la prise en charge des doléances de certains agriculteurs ayant investi dans la culture de l'arganier, qu'il s'est engagé à appuyer avec le dégel de projets de puits hydrauliques leur permettant d'étendre leurs exploitations et d'intensifier la culture de cet arbre endémique susceptible de créer de la richesse dans la région.

A. B.

## ONPPE

### Aida Mecheri : «La nouvelle constitution renforce la protection de l'enfance»

La représentante de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) Aida Mecheri, a affirmé ce dimanche, que le projet de révision de la constitution renforce et assure une protection nationale de l'enfance. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mecheri a précisé que la révision constitutionnelle va donner un nouveau souffle, et déclenche un processus de complémentarité pour une meilleure protection de l'enfance en Algérie. Aida Mecheri a mis l'accent sur l'impérative intensification de l'action associative pour juguler tous les risques et menaces qui guettent l'enfance, à travers la mise en place de programmes destinés à la protection de cette frange sociale. A cet effet, la psychologue clinicienne a insisté sur «l'échange des expériences et des expertises dans le domaine de la protection de cette frange contre les dangers qui les menacent», citant, à ce propos, les réalisations en matière de protection de l'enfance et des défis futurs à relever dans ce domaine. Mecheri a mis en avant, les résultats réalisés par l'Algérie en matière de protection de l'enfance et de la promotion de ses droits, estimant que la protection de l'enfance «est à la fois le devoir de la famille, des autorités publiques et de la société civile».

FMI

# L'Algérie a besoin d'un baril à 157 dollars pour équilibrer son budget

Le Fonds Monétaire International (FMI) a revu à la hausse le prix du baril de pétrole dont a besoin l'Algérie pour équilibrer son budget.

En effet, l'Algérie a besoin d'un prix du baril à 157,2 dollars pour équilibrer son budget, selon les prévisions pour l'année 2020 du FMI, rapportés samedi par le site spécialisé Oil Price et publié sur le site de l'institution de Breton Woods. Selon les données du FMI, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie était de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017. Une précédente projection du FMI prévoyait un prix d'équilibre pour l'Algérie à 92,3 dollars pour l'année 2020. Pour l'année 2021, l'institution financière prévoit un prix d'équilibre à 109,3 dollars le baril. A noter que le «prix d'équilibre» ne doit pas être confondu avec le prix de référence du baril de pétrole établi dans les différentes lois de Finances. Il s'agit du prix moyen que doit atteindre le baril de pétrole sur une année pour permettre à un pays dépendant des hydrocarbures (comme l'Algérie) d'équilibrer

les dépenses de son budget. Fin août, le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar avait déclaré que l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à 60 dollars minimum sur une durée de deux ans pour arriver à équilibrer son budget. Pour d'autres pays dépendants des hydrocarbures, le FMI projette des prix d'équilibre suivants : l'Arabie saoudite (76,1 dollars), les Émirats arabes unis (69,1 dollars), le Bahreïn (95,6 dollars), le Qatar (39,9 dollars), la Libye (57,9 dollars). En revanche, pour l'Iran, le l'institution monétaire internationale prévoit un prix d'équilibre fortement revu la hausse à 389,4 dollars. Pour rappel, la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19) a fortement impacté l'économie mondiale, notamment le marché pétrolier dont les cours ont chuté en avril à leur plus bas historique. Le prix du baril de Brent tourne actuellement autour des 42 dollars.

Ali B



## Solidarité

### Le projet de la révision constitutionnelle est une garantie pour la promotion de la femme



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et ministre du Travail, de l'Emploi et la Sécurité sociale par intérim, Kaouthar Krikou, a affirmé, hier à Tindouf, que «le projet de la révision de la Constitution est une véritable garantie pour la femme algérienne». «Le projet de la révision constitutionnelle est une garantie pour la femme

algérienne en général, et la femme rurale en particulier, car la promotion de la femme, rurale notamment, devra être assurée par des garanties juridiques», a indiqué Mme Krikou à la presse, lors de sa visite de travail dans la wilaya. Accompagnée du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, et de la représentante résidente du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, la ministre de la Solidarité nationale a indiqué que le projet de la révision constitutionnelle «prévoit des garanties pour la femme algérienne, notamment en termes d'encouragement de la femme, sa promotion et la parité femme-homme dans les domaines de l'emploi et de la responsabilité au sein des institutions». «L'article-68 du projet, lié à la promotion de la parité homme-femme dans le marché de l'emploi et l'encouragement de la promotion de la femme dans les postes de responsabilité au sein des institutions publiques, traduit la ferme conviction de la capacité et des compétences de la femme algérienne, travailleuse ou créatrice, à opérer le changement escompté», a estimé Mme Krikou. «La femme algérienne est prête à adhérer à l'édification des fondements de la Nouvelle République, dans le cadre de la stratégie promotionnelle, contenue dans le programme électoral du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-elle poursuivi. «Nous espérons que la promotion de la femme rurale, ses compétences et créations, s'opè-

ra selon les normes internationales», a confié Mme Krikou, ajoutant que «l'invitation de la représentante du PNUD à cette visite a pour objectif l'information de près des expériences de la femme rurale et des mécanismes préconisés par l'Etat pour le soutien de cette frange de la société». Mme Blerta Aliko a déclaré, pour sa part, que cette visite lui a permis de «s'enquérir de près des efforts et des activités des la femme rurale». La délégation ministérielle s'est enquis, lors de cette visite, de l'expérience de développement de la culture de l'arganier au niveau d'une ferme pilote et de celle de l'extraction de l'huile d'arganier. La délégation a également eu l'occasion de prendre connaissance, à travers une exposition, de modèles de produits d'artisanat, d'échantillons d'articles produits par la femme rurale activant, notamment dans l'élevage caprin et camelin, avant de suivre un exposé présenté par la Conservation des forêts sur l'arganier et son développement. La visite ministérielle a été clôturée par la tenue, à la maison de la culture Abdelhamid-Mehri, d'une rencontre avec des femmes entrepreneures rurales, lors de laquelle des aides financières ont été remises aux femmes rurales bénéficiaires du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit, et des diplômés à des bénéficiaires de divers dispositifs de soutien de l'Etat.

B. M.

### Davos 2021 Le Forum économique mondial annule son édition en raison du coronavirus

Enfin, le Forum de Davos édition 2021 est annulé. D'abord prévu pour janvier 2021, le coronavirus avait poussé les organisateurs de l'événement à envisager son report à l'été de la même année. Selon plusieurs médias suisses, la prochaine édition ne devrait pas avoir lieu avant 2022. Le Forum économique mondial (WEF) qui se tient tous les ans à Davos, en Suisse n'aura finalement pas lieu en 2021. C'est ce qu'a annoncé l'organisation dans une lettre récemment adressée à l'industrie hôtelière suisse. Cette annulation est due à la pandémie de coronavirus qui secoue actuellement l'Europe et qui a fait à ce jour 4,6 millions de contaminés pour 218 449 morts. A la fin du mois d'août 2020, l'organisation a indiqué que son édition 2021 ne se tiendrait pas à Davos du 26 au 29 janvier comme prévu. Après avoir envisagé de la tenir au début de l'été de la même année, il semble désormais que la prochaine édition ne soit pas prévue avant 2022. Fondé en 1971 et siégeant à Genève, le WEF se décrit comme une fondation à but non lucratif. Sa réunion qui se tient chaque année à Davos, en Suisse est un événement très attendu chaque année. Il rassemble en effet des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, qui débattent des problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement.

### Selon un classement réalisé par le site «uniRank» 14 universités algériennes dans le Top 100 des meilleures universités en Afrique

Quatorze universités algériennes figurent dans le classement des 100 meilleures universités en Afrique pour l'année 2020, selon un classement réalisé par le site «uniRank». En effet, l'université Abou Bakr-Belkaid de Tlemcen arrive à la 34<sup>e</sup> position du classement, suivie par l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila qui occupe la 37<sup>e</sup> place au niveau africain et l'université des Frères-Mentouri de Constantine (38<sup>e</sup>). L'université Kasdi-Merbah de Ouargla arrive à la 58<sup>e</sup> place du classement, suivie par l'université des Sciences et de la Technologie de Houari-Boumediène qui occupe la 60<sup>e</sup> place. L'université Abdelhamid-Ben Badis de Mostaganem a été classée à la 65<sup>e</sup> place, devant ainsi l'université Ahmed- Benbella d'Oran I (66<sup>e</sup>) et Mouloud-Maameri de Tizi-Ouzou (67<sup>e</sup>). L'université Abderrahmane Mira de Béjaïa s'est classée à la 70<sup>e</sup> place, devant ainsi l'université Ferhat-

Abbas de Sétif I qui arrive à la 73<sup>e</sup> position. L'université Mohamed-Khider de Biskra a été classée à la 80<sup>e</sup> place, l'université Hassiba-Ben Bouali de Chlef (96<sup>e</sup>), suivie par l'université du 8- Mai 1945 de Guelma (98<sup>e</sup>) et enfin l'université Badji-Mokhtar d'Annaba (100<sup>e</sup>). Le site se base sur les critères de sélection suivants : l'université ou l'établissement d'enseignement supérieur doit «être agréé, autorisé et/ou accrédité par l'organisation appropriée liée à l'enseignement supérieur dans chaque pays ; offrir au moins 4 ans de diplômes de premier cycle (baccalauréat) ou de troisième cycle (maîtrise ou doctorat) ; dispenser des cours principalement dans un format traditionnel, en face à face, non à distance», a précisé la même source. Les 7 premières places du classement ont été occupées par l'Afrique de Sud qui compte huit universités dans le top-10, suivie par l'Égypte et le Kenya.

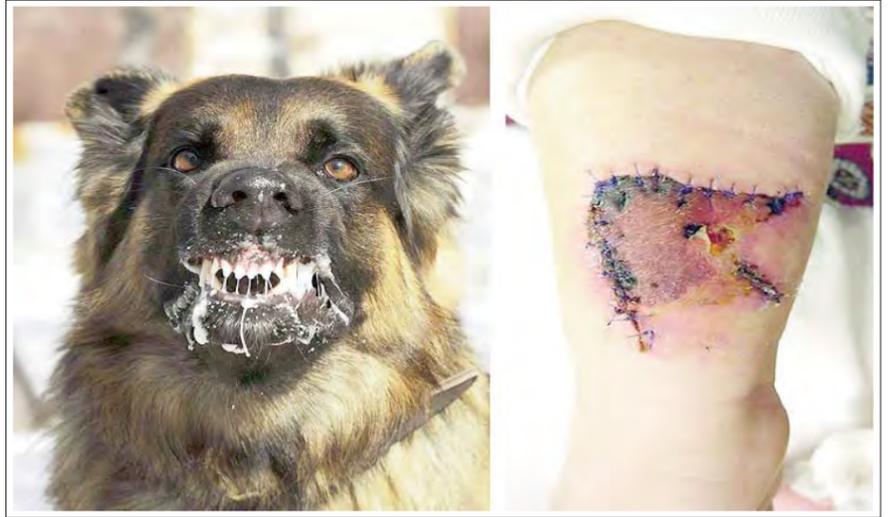
## Rage

## L'Algérie a enregistré 900 cas et 15 décès en 2019

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé, hier, le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Ali Trad.

En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans», a précisé le Dr Trad à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre). «Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem, Khenchela, M'sila, Béjaïa, Alger, Aïn Témouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued», a fait savoir le responsable. La Journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée cette année sous le thème «Finissons-en avec la rage : collaborons et vaccinons», vise à sensibiliser aux mesures cruciales que les communautés peuvent prendre pour la prévention de la rage et l'élimination, d'ici à 2030, de tous les décès humains dus à cette maladie transmise par les chiens, a souligné le Dr Trad. La rage étant une maladie à prévention vaccinale, la vaccination des chiens reste la «stratégie la plus efficace» pour éviter cette maladie chez l'homme, a-t-il soutenu, ajoutant que «la vaccination des chiens permet de réduire le nombre de décès imputables à la rage mais aussi le besoin d'une prophylaxie post-expo-

sition dans le cadre des soins aux patients mordus par des chiens». Informer les adultes et les enfants sur le comportement des chiens et la manière de prévenir les morsures sont une composante essentielle de lutte contre la rage et peuvent faire baisser l'incidence de la rage chez l'homme comme la charge financière du traitement, a souligné M. Trad. Et d'ajouter : «L'optimisation des connaissances de la population en matière de prévention et de lutte contre la rage signifie également informer sur les responsabilités des propriétaires d'animaux de compagnie et sur les soins à dispenser immédiatement après une morsure.» Pour M. Trad, la participation et l'engagement de la population dans ces programmes permettent une meilleure perception, diffusion et application des messages d'information. L'élimination de la rage exige, selon le même responsable, une implication cohérente et durable, adossée à des actions bien réfléchies et pérennes de gestion de la santé humaine et animale, avec bien entendu l'étroite collaboration des différents secteurs de la Santé, l'Agriculture, l'Intérieur, l'Environnement, la Communication, le but étant de ramener à zéro le nombre des décès humains dus à la rage à l'horizon 2030. La rage est une maladie infectieuse d'origine



virale qui est toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent. Dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage notamment le chien et le chat. Selon des données de l'OMS, la rage sévit dans plus de 150

pays dans le monde avec environ 60 000 décès/an concentrés en Asie et en Afrique, et plus de 95% des cas humains de rage, majoritairement des enfants, sont dus à des morsures de chiens infectés.

Yasmine D.

## Révision des listes électorales L'opération a pris fin hier

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en prévision du référendum sur l'amendement constitutionnel, prévu le 1er novembre a pris fin hier. Cette opération faisait suite à la convocation du corps électoral par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le référendum sur l'amendement constitutionnel. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait donné dimanche dernier, depuis la wilaya Boumerdes, le coup d'envoi de cette opération de révision exceptionnelle des listes électorales. Le président de l'ANIE a précisé que le corps électoral compte actuellement 24 111 081 électeurs, ajoutant qu'il enregistre, après révision, 500 000 à 600 000 nouveaux inscrits. Le président Tebboune avait fait de la révision constitutionnelle sa priorité, tout en insistant sur l'élaboration d'une «Constitution consensuelle» dans le sillage du processus de l'édification de «l'Algérie nouvelle». Pour le président de la République, «le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical, qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat», soulignant que «ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser le projet de révision de la Constitution». Le référendum sur la révision constitutionnelle se

déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la loi organique de 2016 relative au régime électoral. L'article 8 de la Constitution stipule que «le pouvoir constituant appartient au peuple». Le même article énonce que «le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple». La révision exceptionnelle des listes électorales intervient en vertu des dispositions de la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Cette loi adoptée en 2016 par le Parlement, vise à mettre en place un cadre juridique «clair et transparent» régissant les opérations électorales dont celle de la confection et de la révision des listes électorales, conformément à la Constitution révisée. L'article 14 de cette loi stipule que «les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année», soulignant, néanmoins, que ces listes «peuvent également être révisées, à titre exceptionnel» et cela «en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture».

M. A.

## Solidarité Une plateforme électronique pour une meilleure prise en charge des handicapés appareillés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou, a fait état, samedi à Alger, du lancement prochain d'une plateforme électronique reliant les services de la Solidarité nationale, l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) en vue d'améliorer la prise en charge des handicapés dans ce domaine. Présidant, en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, une journée d'information sur les activités de l'ONAAPH, la ministre a indiqué que cette plateforme permettra la réception et le traitement dans les meilleurs délais des demandes de prestations de l'office. Les deux secteurs de la Solidarité nationale et du Travail, et de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a souligné M<sup>me</sup> Krikou, ont mis en place une étroite coordination, notamment en matière de fourniture d'appareillages au profit de cette catégorie, via l'Office qui a recensé, jusqu'au mois de juillet passé,

plus de 657.000 bénéficiaires. L'ONAAPH a consacré une enveloppe à l'acquisition de la matière première destinée à la fabrication de ces appareillages et dont la réception se fera au mois d'octobre prochain, a déclaré la ministre estimant que ces prestations sont à même de faciliter l'intégration socio-économique de cette catégorie et l'accès à ses droits fondamentaux, telle l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi. Mme Krikou a mis en avant à ce propos les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes atteintes d'handicap, essentiellement axés sur l'éducation et l'enseignement au profit de tous les enfants à besoins spécifiques, sans exception ou exclusion, aussi bien en leur milieu ordinaire que dans les 236 établissements spécialisés et 784 classes spéciales ouvertes en coordination avec le secteur de l'Education nationale. De son côté, M. Benbouzid a souligné l'impératif de mobiliser tous les moyens nécessaires pour faire de l'ONAAPH «un organe de référence répondant aux normes internationales en matière de prise en charge des handicapés», estimant que l'Algérie a accordé «un intérêt particulier» à cette catégorie, à tra-

vers la mise en place de mécanismes permettant l'assistance, la prise en charge et l'insertion des personnes à besoins spécifiques. Pour sa part, le directeur général de la CNAS, Abderrahmane Lahfaya, a affirmé que le projet de la plateforme électronique constituera «une sorte de base de données unifiée» entre les secteurs de la Solidarité nationale et de la Sécurité sociale. Elle contribuera à «la simplification des procédures au profit des personnes à besoins spécifiques. La stratégie de la CNAS vise l'amélioration des conditions de prise en charge des assurés sociaux et des ayants droit, notamment les personnes à besoins spécifiques à travers des facilitations au profit de cette catégorie et leur insertion. À cette occasion, le coordinateur résident de l'Organisation des nations unies (ONU) en Algérie, Eric Overvest, a saisi cette occasion pour saluer le travail mené par l'Algérie dans le domaine de développement humain à travers le renforcement des droits des personnes à besoins spécifiques et leur intégration, qui constitue, a-t-il ajouté, l'une des priorités de l'Agenda 2030, ainsi que les objectifs du développement durable.

N. I.

### Intempéries

## Les conducteurs appelés à effectuer le contrôle technique des véhicules

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a appelé les conducteurs et les usagers de la route à l'impératif d'effectuer le contrôle technique périodique des véhicules et éviter l'excès de vitesse notamment lors de la chute des premières gouttes de pluie, afin d'éviter les accidents de la route. La DGSN souligne, à cet effet, l'importance «d'effectuer le contrôle technique périodique des véhicules et de vérifier l'état des pneus, du système de freinage, des différents dispositifs de vue et des essuie-glaces, tout en évitant l'excès de vitesse notamment lors de la chute des premières gouttes de pluie». Et de mettre en garde les chauffeurs contre l'excès de vitesse notamment dans les reliefs où est enregistrée une baisse de vue, particulièrement la nuit avec l'apparition de brouillards, et recommande le respect des feux de circulation à l'intérieur des agglomérations. La DGSN invite l'ensemble des usagers de la route à l'instar des conducteurs de bus de transport de voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motos, à faire preuve de prudence et de vigilance depuis la tombée des premières gouttes de pluie à l'origine des dangers de la route. Elle rappelle le numéro vert 1548 et celui des secours 17, son site électronique et ses pages Facebook et Twitter mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour recevoir tout signalement, répondre aux préoccupations et apporter aide et assistance en coordination avec ses partenaires concernés. La DGSN invite, par la même occasion, les citoyens des régions connaissant des intempéries à suivre rigoureusement, à travers les moyens de communication et des stations de radios locales, les bulletins météo spéciaux (BMS) afin de prendre les mesures nécessaires à leur prévention et à la protection de leurs biens.

# Relance de l'activité minière dans le Grand-Sud «L'exploitation artisanale de l'or dans le Sud, une valeur ajoutée à l'économie», affirme M. Arkab

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Illizi, que le lancement du projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans le Grand-Sud constituait une «valeur ajoutée» pour le développement et la diversification de l'Economie nationale.

La relance de l'activité minière dans le Grand-Sud, qui constitue une valeur ajoutée pour l'économie, entre dans le cadre de l'orientation du Gouvernement vers la diversification de l'économie nationale, à travers la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire donnant la possibilité aux jeunes d'une exploitation artisanale de l'or, en vertu d'autorisations qui leur seront accordées avec des conditions précises et des facilitations dans leur octroi, et permettant aussi de mettre fin à l'exploitation anarchique des métaux et leur contrebande», a précisé le ministre des Mines. Le secteur des Mines a élaboré un plan, en coordination avec différents partenaires, pour garantir la réussite de ce projet et sa concrétisation dans le respect de l'environnement, de la préservation de la diversité biologique et du développement durable, a souligné M. Arkab, qui est accompagné dans sa visite à Illizi d'une forte délégation ministérielle. Le ministre des Mines est accompagné des ministres de l'Environnement et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats, et Hoyam Benfriha respectivement, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, et du conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté à l'étranger, Nazih Berramdane. Plusieurs sites ont été identifiés dans la

région de Djanet pour l'activité d'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes de la région, qui vont bénéficier de l'encadrement, la formation et l'accompagnement dans le domaine, sous la supervision de spécialistes de l'Agence nationale pour la transformation de l'or et de l'Agence du service géologique en Algérie, a soutenu M. Arkab. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a assuré, pour sa part, de l'accompagnement par son secteur de cet important projet prévu pour une exploitation optimale de l'or dans la région, à la faveur d'une formation spécialisée des jeunes désireux de monter une entreprise dans le domaine de l'exploration minière. M<sup>me</sup> Hoyam Benfriha a ajouté, dans ce contexte, l'ouverture prochaine par le secteur dans la wilaya d'Illizi de spécialités de formation en rapport avec l'exploitation artisanale de l'or, sous la supervision d'un encadrement spécialisé et hautement qualifié. Une convention de coopération a été signée dans le cadre de cette visite entre les secteurs de la formation professionnelle et des Mines, prévoyant l'installation au niveau des chantiers d'apprentis dans différentes spécialités liées aux activités des mines et des carrières, en plus de la coopération dans le domaine de l'investissement et de la création de micro-entreprises, et la valorisation de canaux de coopération institutionnelle. Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, et la délégation qui l'ac-



compagne, tiendront en fin d'après-midi une rencontre avec les jeunes de la wilaya déléguée de Djanet (420 km Sud d'Illizi) pour présenter le projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans la région, le cadre juridique et réglementaire le régissant, et les modalités de bénéfice des autorisations permettant aux jeunes d'exercer cette activité professionnelle dans un cadre organisé et

efficent. Huit périmètres ont été identifiés dans la wilaya d'Illizi pour l'exploitation minière artisanale de l'or dans les sites de Tiririne et Akendouker, dont les dossiers ont été étudiés par les services techniques de la wilaya qui ont donné leur aval pour leur exploitation, selon les explications fournies lors de la visite.

Moussa O. / Ag.



## ANSEJ

### Large mouvement au niveau des directions d'annexes

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a opéré un large mouvement touchant les directeurs des annexes de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a indiqué, samedi, un communiqué de l'Agence. Selon la même source, ce mouvement qui a touché les directeurs des 48 annexes de wilayas vise l'amélioration et le renfor-

cement de la performance de cette agence. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par le Gouvernement en vue de concrétiser la nouvelle vision visant le développement des entreprises pour cristalliser l'approche économique escomptée. Une liste nominative des nouveaux directeurs des annexes réparties sur le territoire national figure dans le communiqué de l'Ansej.

## Protection des consommateurs «Les associations doivent être écoutées et considérées»

Indépendamment des 65 autres créées au cours des dix dernières années à des niveaux locaux, et dont une majorité est restée inaudible, il existe huit associations nationales de protection des consommateurs dont les activités, parce qu'ignorées ou empêchées, n'ont jamais réussi à assumer les missions attendues d'elles. Le problème, relève le président de l'association nationale de protection des consommateurs, El Aman, c'est que ces dernières n'ont, en général, jamais bénéficié d'une écoute des pouvoirs publics, ce qui, indique-t-il, a eu pour effets de les décrédibiliser parmi ceux dont elles sont, pourtant, censées défendre les intérêts. S'exprimant hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Hassan Menouar dit sa satisfaction de constater que l'article 62 du projet de Constitution stipule que le pouvoir œuvre, désormais, à garantir par le biais d'associations, la protection des consommateurs et a assuré, notamment, leurs droits en matière de santé

et de salubrité. Cette décision constitutionnelle, déclare-t-il, nous donne la possibilité, en tant que mouvement associatif et consommériste, «à aller plus loin et plus fort» dans nos activités, compte tenu, ajoute-t-il, de ce qui se passe dans «notre environnement de consommation et de notre cadre de vie». La sécurité sanitaire et environnementale, observe-t-il, a été, «durant des années, de belles phrases à entendre», mais peu de choses ont été réalisées, constatant que beaucoup d'Algériens meurent en raison du manque «d'hygiène et de salubrité de nos aliments». En guise de preuves, M. Menouar signale l'important nombre de malades, dont 50 000 nouveaux cas de cancers, chaque année, auxquels il ajoute les quelque 7 millions de diabétiques et les 10 millions de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires. Pour lui, la majeure partie de ces maladies a pour origine ce que mangent les Algériens et la mauvaise qualité de leur cadre de vie. En plus de l'écoute des autorités sur ces ques-

tions, il insiste sur la nécessaire mobilisation des citoyens, «mais, souligne-t-il, il faudrait, aussi, qu'on soit écoutés, qu'on soit considérés, en nous laissant la possibilité de contribuer à l'élaboration des lois et réglementations» relatives à la protection du consommateur. Parmi les prestations auxquels les nationaux ouvrent droit, l'intervenant met, par ailleurs, l'indispensable accès à l'eau potable, particulièrement celle fournie par le biais du robinet, «dont la bonne qualité n'est pas généralisée». À cet effet, il considère «injuste» que des Algériens soient contraints d'acheter de l'eau en bouteilles de plastique pour s'abreuver. Aux fins de libérer les activités que doit engager la Société civile au bénéfice des citoyens, l'intervenant relève l'aspect contenu dans la nouvelle loi-cadre de ne plus faire accorder aux ministères et administrations de wilayas, l'autorité d'agrément ou d'interdire les activités dévolues à des associations, une mission dévolue désormais à la justice.

R. A.

## Davos 2021

### Le Forum économique mondial annule son édition en raison du coronavirus

Enfin, le Forum de Davos édition 2021 est annulé. D'abord prévu pour janvier 2021, le coronavirus avait poussé les organisateurs de l'événement à envisager son report à l'été de la même année. Selon plusieurs médias suisses, la prochaine édition ne devrait pas avoir lieu avant 2022. Le Forum économique mondial (WEF) qui se tient tous les ans à Davos, en Suisse n'aura finalement pas lieu en 2021. C'est ce qu'a annoncé l'organisation dans une lettre récemment adressée à l'industrie hôtelière suisse. Cette annulation est due à la pandémie de coronavirus qui secoue actuellement l'Europe et qui a fait à ce jour 4,6 millions de contaminés pour 218 449 morts. A la fin du mois d'août 2020, l'organisation a indiqué que son édition 2021 ne se tiendrait pas à Davos du 26 au 29 janvier comme prévu. Après avoir envisagé de la tenir au début de l'été de la même année, il semble désormais que la prochaine édition ne soit pas prévue avant 2022. Fondé en 1971 et siégeant à Genève, le WEF se décrit comme une fondation à but non lucratif. Sa réunion qui se tient chaque année à Davos, en Suisse est un événement très attendu chaque année. Il rassemble en effet des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, qui débattent des problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement.

Tizi-Ouzou

# Inauguration de deux monuments à la mémoire du résistant Hadj Mokhtar et de 36 martyrs de Tiroual

Deux monuments, réalisés à la mémoire du résistant algérien contre l'occupation française Hadj Mokhtar Ath Saïd du village Tiroual dans la commune d'Aït Boumahdi (Daïra d'Ouacif) au sud de Tizi-Ouzou et de 36 martyrs de la Guerre de Libération nationale de ce même village, ont été inaugurés, ce samedi, au lieu-dit Taghzout, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le premier monument est une statue réalisée par l'artiste sculpteur Chadli Djamel de la wilaya de Guelma, qui a tenté de matérialiser les traits du résistant Hadj Mokhtar Ath Saïd à partir de descriptions transmises par ses contemporains, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale P/APC d'Aït Boumahdi, Saâdi Zerar. Ce responsable élu et le président de l'association qui porte le nom de ce héros de la résistance populaire, qui a organisé cet événement commémoratif, Mohamed Ouassaïd Aomar, ont rappelé que Hadj Mokhtar Ath Saïd, né à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le village de Tiroual, a été «l'un des premiers résistants contre l'occupant français». «Chef de l'Arche des Ath Vouakkach, il était l'un des chefs de guerre qui ont conduit en 1830, des troupes de combattants de sa région à Staoueli (Alger) pour faire barrage à l'invasion française. Une résistance qui se poursuivra jusqu'en 1857», ont indiqué Zerar et Mohamed Ouassaïd. Hadj Mokhtar Ath Saïd, était aussi connu pour sa poésie, qu'il composait la nuit, lorsque les Muses l'arrachent aux bras de Morphée pour lui ins-

pirer des paroles, exprimant ses préoccupations comme il s'en plaint lui-même dans un poème «Aanigh d bab i-y-idaan Ifghed felli le ? dit l'ilil» «Est-ce la malédiction paternelle / qui m'a condamné aux discours nocturnes» (in Actes de la Recherche en Sciences sociales, 1978, p. 51). Le P/APC d'Aït Boumahdi a souhaité que cette initiative, visant à rappeler ce «grand résistant, poète et qui était aussi un sage et un réconciliateur qu'on consultait pour régler les conflits, soit renforcé par un travail de recherche sur le parcours de Hadj Mokhtar Ath Saïd, cité par l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri dans *Poèmes Kabyles anciens* et de *Collecte de ses poèmes*. L'autre monument inauguré, ce samedi, est une stèle dédiée à la mémoire de 36 martyrs du village Tiroual tombés au champ d'honneur en janvier 1957 lors d'un accrochage avec l'armée coloniale française près de l'Oued Taghzout et durant lequel même des civils ont été massacrés, selon les témoignages de villageois, a indiqué Mohamed Ouassaïd.

Kahina Tasseda / Ag.



Blida

## Une enveloppe de 2,8 milliards de dinars pour les travaux d'aménagement extérieur au pôle urbain de Meftah

Une enveloppe de 2,8 milliards de dinars a été affectée, par la wilaya de Blida, pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur au nouveau pôle urbain de Meftah (à l'extrême-Est de la wilaya), a-t-on appris, auprès du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) Abdelkrim El-Khir. «Les travaux d'aménagement extérieur et de réseaux divers actuellement en cours, au niveau de ce pôle urbain, englobant plus de 15 000 logements (de différents segments) ont été dotés d'un montant de 2,8 milliards de dinars. «Soulignant la priorité accordée dans la réalisation des différents réseaux aux logements prévus à la réception avant la fin de l'année en cours», Abdelkrim El Khir a ajouté : «Nos services s'attellent à la réalisation des réseaux primaires et secondaires, au moment où chaque promoteur immobilier au niveau du pôle se chargera de la réalisation des réseaux de son propre projet». Il a fait cas, à ce titre, de la signature d'une dizaine de marchés avec six entreprises pour l'ouverture de

routes, la construction de murs de soutènement et la réalisation de réseaux d'assainissement, d'AEP, d'électricité et de gaz, a-t-il fait savoir, observant toutefois que la «réalisation des réseaux est tributaire de l'ouverture des routes». D'où son appel aux entreprises en charge des routes, de veiller à «approvisionner leurs chantiers en moyens matériels et humains nécessaires pour achever ces travaux dans les plus brefs délais», a-t-il recommandé. Abdelkrim El Khir, a indiqué que la Direction de l'urbanisme est chargée de l'ouverture des accès à l'intérieur des cités d'habitations, tandis que celle des travaux publics s'attelle à la réalisation de la nouvelle route menant au pôle urbain de Meftah, à partir de la RN 29, sur une distance de 3 km. À noter la programmation à la réception, avant la fin 2020, de 2000 logements publics locatifs (LPL) et 2200 unités AADL, au niveau de ce pôle urbain comptant 15 050 logements

Arab M.

## L'université Ali-Lounici assure le transport aux étudiants hors wilaya

L'université de Blida 2 Ali-Lounici assure le transport au profit de ses étudiants résidants hors wilaya, a indiqué, un communiqué de la cellule de communication de cette institution de l'enseignement supérieur. Selon ce même document, l'université et en coordination avec la Direction des œuvres universitaires d'El Affroun, assure le transport à ses étudiants résidants dans les wilayas voisines, afin de leur permettre de rejoindre leurs salles de cours et leurs résidences universitaires. La même source a signalé la mobilisation, à cet effet, de deux navettes pour chacune des wilayas de Chlef, Aïn Defla, Tipasa Médéa et Alger, dont la

première à 10h00 de la matinée et la 2<sup>e</sup> à 13h00, et ce, à partir des gares routières de ces wilayas. Ces navettes qui ont débuté depuis la reprise des cours en présentiel, à partir des wilayas sus-citées vers l'université Blida 2, aux fins de permettre aux étudiants concernés de suivre leurs cours, suivant le programme fixé par cette même université. «Un nombre considérable d'étudiants de la 1<sup>re</sup> année et de 3<sup>e</sup> année Licence ont rejoint leurs facultés à l'université de Blida 2», qui signale que la période des examens est prévue à partir du 3 octobre prochain.

A. M.

Bouira

## Les agriculteurs de M'Chedallah dans une situation inextricable

Les agriculteurs des communes de la daïra de M'Chedallah, à l'est de Bouira, réclament le déblocage du projet du périmètre irrigué qui traîne depuis des années. La sécheresse qui a caractérisé toute la saison estivale a plongé les agriculteurs dans une situation inextricable. «Beaucoup d'agriculteurs de notre région sont déjà découragés car cela constitue un frein dans leur élan pour investir et faire fructifier notre

grand potentiel agricole, au moment où beaucoup d'entre nous travaillent d'arrache-pied pour répondre à la demande locale et nationale et certains, même, s'inscrivent dans la perspective d'exporter», lit-on dans la requête des agriculteurs adressée au wali. En outre, les agriculteurs disent avoir frappé à toutes les portes, mais sans que le blocage ne soit levé. «Nous avons pris

attache avec toutes les parties, sociétés concernées et tous les services et organismes d'État, et nous avons à chaque fois eu la même réponse, que dans 2 mois, le projet sera achevé. Un discours que nous ne cessons d'entendre depuis 2016». La filière oléicole demeure la plus touchée par le manque d'eau à M'Chedallah. Malgré leur résistance à la sécheresse, des milliers d'oliviers souffrent ces dernières années. Ce qui a négativement impacté la production oléicole.

Béjaïa

## La route d'Akkour à Béni Maouche en piteux état

Le chemin vicinal desservant le village Akkour, à quelques encablures du chef-lieu communal de Béni Maouche, est défoncé sur toute sa longueur. Il en fait ainsi voir de toutes les couleurs à ses usagers. «Il y a de quoi en avoir sa claque, a fortiori qu'on est contraint d'y transiter quotidiennement pour se rendre au travail», a témoigné un citoyen du village, exerçant dans la Fonction publique. L'itinéraire de ce chemin communal, long de plusieurs kilomètres, est en effet jalonné de crevasses et d'aspérités. «Ce chemin, unique accès pour désenclaver notre village, n'a jamais été pris en charge sérieusement. C'est à peine si on l'avait revêtu il y a longtemps d'une couche de tout-venant, un matériau rapidement emporté par les eaux de ruissellement, faisant apparaître aussitôt les nid-de-poule», a rapporté un retraité d'Akkour. Outre son parcours dégradé, la route est une enfilade de virages, tous aussi dangereux les uns que les autres. L'axe routier creusé à flanc de montagne serpente à travers une succession de monts et de vallons vertigineux. «Nous sommes obligés de rouler au pas. Les croisements sont difficiles, voire même dangereux à hauteur des virages et des segments rétrécis», a signalé un habitué de cette route. Et d'avertir : «Quand le brouillard se met de la partie ou durant les épisodes pluvieux, il n'est pas recommandé de l'emprunter, car le risque d'accident guette l'automobiliste à tout bout de champ». Un membre du staff communal de Béni Maouche, avec lequel nous avons pris attache, confirme l'état des lieux, tout en assurant que la prise en charge de cette route figure parmi les priorités de l'APC. «Nous avons pas mal de points noirs dans notre réseau routier, mais vu son état délabré, le chemin du village Akkour sera inscrit en priorité dès le prochain exercice budgétaire».

Constantine

# L'Association «ASHIFA» octroie plus de quatre tonnes d'équipements à des établissements de santé

Un don de 4,375 tonnes d'équipements de protection et de matériel médical, envoyé par l'Association «Santé Humanisme et Innovation franco-algérienne (ASHIFA), a été octroyé à des établissements de santé publique à travers le pays, a affirmé, ce samedi, Yassine Boudjaâda, hygiéniste et représentant de l'association à Constantine.

«Ce don est composé d'équipements de protection, dont des masques chirurgicaux, des FFP2, des blouses, des sur-blouses, des gants mais aussi des produits consommables tels que les pansements, drains, cathéters, humidificateurs et seringues jetables, notamment, indispensables à la prise en charge des malades atteints de Covid-19», a indiqué le représentant. L'opération entamée il y a environ un mois, a consisté à «répartir ce don sur plusieurs PCH du pays, à savoir celles d'Oran, Alger, Annaba et Biskra, en vue de leur distribution aux établissements de santé publique dont ils dépendent». Yassine Boudjaâda a souligné, dans ce contexte, que «les membres de l'«ASHIFA», présidée par le Docteur Abdelmalik Khebbeb, ont décidé de se mobiliser pour «apporter aide et soutien aux soignants algériens pour lutter contre la pandémie du «Covid-19» ayant durement touché plusieurs wilayas du pays». Selon le représentant local de l'«ASHIFA», les membres de l'association, composée de médecins algériens et français, ont réalisé de nom-

breuses missions auparavant en Algérie dans le domaine médical et paramédical, en vue de développer les échanges d'expériences entre l'Algérie et la France dans le domaine de la santé en matière de soins, de formation, de recherche médicale et de promotion de la santé. Il a également fait savoir que des spécialistes de l'Association Santé Humanisme et Innovation» franco-algérienne, créée le 27 novembre 2018, et dont le siège social est à Lyon (France), ont effectué à maintes reprises des interventions chirurgicales dans des structures de santé publique de plusieurs wilayas du pays (Sétif, Constantine, Ghardaïa et Bordj Bou-Arréridj entre autres). Aussi, dans le cadre du transfert de compétences et des échanges d'expériences, «ladite association a déjà effectué six missions à Constantine depuis sa création», a ajouté la même source, et ce, en procédant à des interventions chirurgicales au profit d'enfants présentant des malformations congénitales, parallèlement à la formation du personnel médical et paramédical.

M. El-Hadi



## Deux nouveaux chefs de daïras installés dans leurs fonctions

Deux nouveaux chefs de daïras désignés dans la wilaya de Constantine, dans le cadre du récent mouvement partiel opéré par le président de la République, dans ce corps de l'administration, ont été officiellement installés, ce samedi, dans leurs fonctions. Il s'agit de l'ex-chef de daïra de Laghouat, Abdelouahab Berkane et l'ex-chef de daïra de Larbaâ Nath Irathen (wilaya de Tizi-Ouzou), Hamid Khalfaoui respectivement mutés aux daïras d'Aïn Abid et d'El Khroub. Présidant les cérémonies de leur installation au nom du chef de l'exécutif, le Secrétaire général (SG) de la wilaya de Constantine, Saïd Akhrouf a révélé les grands axes de la feuille de route tracée par le wali dans chacune de

ces deux daïras. Il a exhorté, à cet effet, les deux chefs de daïras fraîchement nommés à «suivre impérativement l'ensemble des projets de développement en cours de réalisation, notamment ceux relevant du secteur de l'habitat, appelant aussi bien ces deux responsables que les membres des assemblées populaires communales concernées à rester accessibles et à l'écoute des préoccupations des citoyens. Mettant en avant le rôle prépondérant du citoyen dans l'impulsion du développement local, le SG de la wilaya de Constantine a souligné l'importance d'organiser des rencontres périodiques avec les représentants de la société civile et du mouvement associatif pour travailler, côte à côte, à

l'effet de répondre aux préoccupations soulevées par la population. Il a également affirmé que le développement des zones d'ombre figure parmi les missions «prioritaires» inscrites dans le plan d'action des chefs de daïras, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la réalisation du réseau d'assainissement et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz. Par ailleurs, il a également demandé aux nouveaux responsables locaux de veiller à la propreté du milieu urbain et à la bonne gestion des écoles après cette longue période d'arrêt due à la propagation du coronavirus.

M.E.-H.

Sétif

## Réception de 47 établissements hôteliers de 5000 lits avant la fin 2022

Le parc hôtelier de la wilaya de Sétif devra être renforcé d'ici la fin 2022 par 47 nouveaux établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil totale de 5000 lits, a indiqué le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Kamel Tighaza. Les quarante-sept projets qui seront tous réceptionnés «avant la fin de 2022» viendront s'ajouter aux 81 établissements actuellement fonctionnels avec une capacité d'hébergement globale de 7000 lits, a précisé Kamel Tighaza en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre courant). Atteindre une capacité d'accueil de 12 000 lits à la fin 2022 représentera trois ans gagnés sur l'objectif fixé par le Conseil d'orientation du touris-

me de wilaya qui prévoyait d'atteindre cette même capacité à la fin 2025, a relevé, Kamel Tighaza. Cette performance est «le fruit des facilités accordées par l'État aux investisseurs et à la dynamique que connaît la wilaya dans divers secteurs», qui a fait état de dix demandes d'investissement en cours d'étude appelées à porter la capacité d'hébergement de la wilaya à 15 000 lits à la fin 2025. La wilaya de Sétif renferme diverses potentialités touristiques dont de multiples sites naturels (le mont Megres, les monts Babor), des sources thermales (El Hamma, Ouled Tebbène, Guergour et Essoukhna), des sites archéologiques (CUICUL) et des établissements de loisirs dont Park Mall.

Jijel

## La barre des 1000 contaminés dépassée

Comme il fallait s'y attendre, le grand rush des estivants à partir de la dernière semaine de juillet jusqu'à la moitié du mois de septembre a eu les conséquences qu'appréhendaient beaucoup de citoyens et professionnels de la santé. Vendredi 25 septembre, le nombre de contaminés a officiellement dépassé la barre des 1000 cas (1005 personnes) dont 72,53% (729) enregistrés durant les mois d'août (426) et septembre (303). C'est durant le mois de juillet que la chaîne de contamination a commencé sa progression en atteignant la moyen-

ne journalière de 5,45 cas/jour contre moins de 2 cas/jour pendant les mois précédents. À partir du mois d'août, cette moyenne journalière bondit pour s'établir à 13,70 cas/jour puis une légère baisse pour septembre (au 25 septembre) avec 12,12 cas/jour. Outre l'arrivée des estivants, il y a lieu aussi de relever un relâchement total dans la société puisqu'il est désormais rare de voir des personnes avec un masque de protection dans les rues. Au marché central de Jijel ou encore celui de Village Moussa, ceux qui portent un masque sont

généralement dévisagés comme s'il s'agissait d'une curiosité ! Dans certains commerces, notamment des supérettes, le masque est exigé, car le risque de fermeture et l'amende sont craints. Le confinement partiel de 23h à 6h du matin plus connu sous la dénomination de «couvre-feu» est pour d'aucuns sans utilité puisque les contaminations se font généralement durant la journée où les contacts sont plus fréquents et les mesures de prévention quasi inexistantes.

C. M.

Tébessa

## À un mois du Mawlid Ennabaoui Echarrif, les pétards reviennent

À plusieurs jours de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarrif et déjà les déflagrations de pétards et autres produits pyrotechniques se sont fait entendre à longueur de journée. À ce sujet et dans des opérations conjointes menées par les services de la Police, de la Gendarmerie nationale et de la Douane, contre l'introduction et la prolifération des points de vente de ces produits d'explosifs, à risques. L'opération en question a touché les zones urbaines et non urbaines des localités. Pour ce faire, des moyens humains importants ont été mobilisés où les étals et entrepôts de vente ont été éradiqués. Les services de Sécurité concernés ont également opéré des descentes au cours desquelles 3000 unités de boissons alcoolisées furent saisies. Dans le même registre de la lutte contre le crime urbain, la police de la sûreté de la daïra de l'Ouenza a effectué une opération, durant laquelle, cinquante personnes ont été interpellées et vingt-six véhicules contrôlés. Leurs collègues de Morsott ont arrêté trois personnes aux antécédents judiciaires et recherchées pour vol, destruction de biens d'autrui, insultes et abandon de famille. Présentés devant le Tribunal d'El Aouinet, les mis en cause ont été écroués, selon le communiqué de la cellule de presse, de la sûreté de la wilaya de Tébessa.

## Mostaganem

# Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur «l'îlot»

Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur «l'îlot» dans la commune de Stidia (Mostaganem) a été élaboré, a-t-on appris auprès de la station de wilaya du Commissariat national du littoral.

Lancé en partenariat avec le club «Océanica» de plongée et des activités subaquatiques et la Ligue de Mostaganem de sauvetage et de secours sous-marins, ce programme vise à suivre et à étudier quelques organismes marins (plantes) se trouvant sur l'île située sur le littoral-ouest de la wilaya de Mostaganem, notamment la plante «posidonia oceanica». Dans le cadre de ce programme, la station de wilaya du littoral et ses partenaires ont organisé, vendredi, une visite pour inspecter le lieu de recherche, où plusieurs activités scientifiques et environnementales ont été lancées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la mer (24 septembre) et la Journée méditerranéenne du littoral (25 septembre). Ces activités, qui dureront une année, comportent l'organisation d'un concours de photographie des organismes sous-marins entre les plongeurs professionnels ainsi que de larges opérations de nettoyage de cette petite île et de la plage lui faisant face. Le président du club «Océanica», Mustapha Beldjillali a indiqué, que ce programme scienti-

fique permettra d'effectuer un recensement précis des différentes espèces marines se trouvant sur cet endroit et d'étudier cinq organismes marins, à savoir la posidonia oceanica, les algues rouges de l'espèce gelidium sisquipedale et l'algue verte de l'espèce caulerpa racemosa, ainsi que le concombre de mer «ulva lactuca». Ce travail de recherche est réalisé par des professeurs et des chercheurs spécialisés en biologie marine de l'Université Abdelhamid-Ben Badis de Mostaganem et une équipe de plongeurs du club «Océanica», dont la mission sera la prise de photos sous-marines des organismes dans leur milieu naturel, ainsi que la collecte d'échantillons, a ajouté Mustapha Beldjillali. Le club «Océanica», créé en août 2019, ambitionne de lancer une autre étude scientifique pour suivre le poisson lotte et le mérrou qui vivent dans les profondeurs rocheuses du littoral de la commune de Stidia, lorsque les possibilités techniques et scientifiques seront réunies, a indiqué le même interlocuteur.

Mancer T.



## Oran

## Une enveloppe de 8 milliards de centimes pour la réhabilitation des établissements scolaires

En perspective de la rentrée scolaire, les services de la commune de Sidi Chahmi ont lancé une vaste opération de réhabilitation des établissements scolaires. Cette opération a touché dans un premier temps les écoles primaires Bouchena-Abdelkader à Sidi Marouf, Cheikh Bouamama dans la commune de Sidi Chahmi et Omar-Ben Abdelaziz et l'école Cheikh Ali (El Marakzia) également dans le chef-lieu de la commune. Pour la concrétisation de ces opérations, une enveloppe budgétaire de près de 8 milliards de centimes a été débloquée. La durée des travaux a été fixée à quatre mois. Selon des sources proches de la commune, les travaux concernent essentiellement le ravalement des façades, l'étanchéité, l'entretien des classes, ... etc. Ces opérations viennent à points nommés puisque de nombreux établissements scolaires se trouvent dans un état de dégradation très avancé. Par ailleurs et selon les

mêmes sources, une autre opération va toucher prochainement les écoles primaires du quartier Nedjma (ex-Chteïbo). La commune de Sidi Chahmi va aussi bénéficier de la réception de nouveaux établissements scolaires en prévision de la prochaine rentrée. Au total, dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire 2020-2021, la wilaya d'Oran s'apprête à réceptionner de nouveaux établissements éducatifs au profit des différents cycles et dans plusieurs communes. Le but est d'alléger le problème de surcharge des classes. À ce titre, treize nouvelles structures éducatives seront réceptionnées dès la rentrée scolaire prochaine dans la wilaya d'Oran, selon les services de la wilaya. Il s'agit de la réception d'un lycée à Misserghine, l'unique structure éducative du genre dans cette commune à être livrée en prévision de la rentrée scolaire prochaine, ainsi que trois groupes scolaires à Oran, a

indiqué la même source, faisant savoir que le taux d'avancement des travaux a atteint 80%. Le taux d'avancement des travaux de réalisation des trois CEM, dans les communes de Misserghine, El Ançor et Sidi Chahmi, oscille entre 60 et 75%, a fait savoir la même source. Sur neuf groupes scolaires, dont la réception est programmée à la faveur de cette rentrée également, quatre sont situés au niveau du nouveau pôle urbain Ahmed-Zabana à Misserghine. Les taux d'avancement des travaux varient entre 50 et 80%, tandis que la cadence est plus avancée pour cinq autres répartis à travers les communes d'El Braya, Bir El Djir, Sidi Chahmi et El Ançor. Les travaux de réalisation de l'établissement éducatif dans la commune (El Ançor), en l'occurrence l'école Bensmir, sont achevés à 100 %, a-t-on indiqué. Les chantiers des établissements éducatifs en voie d'achèvement ont fait l'objet d'une visi-

te d'une commission relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, qui s'est enquis également de l'état d'avancement des travaux de réalisation de 4000 places pédagogiques de l'Institut des langues et d'une résidence universitaire d'une capacité de pas moins de 10 000 lits. Toutefois, le problème qui préoccupe toujours les parents d'élèves est que certaines écoles contenant de l'amiante sont toujours en activité. Il faut savoir que plusieurs écoles datant de l'ère coloniale ont été recensées à travers certains quartiers de la ville qui contiennent de l'amiante. La présence de fibres d'amiante représente un grand danger pour les écoliers. Chaque gramme de ce produit contient un million de filaments. Et chaque fibre est 100 000 fois plus petite qu'un cheveu. Lorsque ces filaments sont inhalés à une cadence soutenue, ils provoquent le cancer après une trentaine d'années.

## Chlef

## Près de 14 hectares de couvert végétal détruits par les flammes en 24 heures

Quelque 14 hectares (ha) de couvert végétal ont été détruits par les flammes à Chlef, dans des incendies de forêts qui se sont déclarés ces dernières 24 heures dans les massifs forestiers des localités de Dahra, Ouled Ben Abdelkader, et Oued Goussine. Ces incendies que les unités de la Protection civile, appuyées par les services de la Conservation locale des forêts, ont réussi à éteindre dans la nuit de vendredi à samedi, se sont déclarés dans les forêts Halhal et Beyoub de la commune de Dhahra, la forêt Djebel Saàdia d'Ouled Abdelkader et la forêt Boukraba de la commune d'Oued Goussine, où le dernier foyer d'incendie a été maîtrisé dans la matinée de ce samedi. La même source, qui a souligné la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont la colonne mobile, a déploré la difficulté

des accès et le terrain accidenté, conjugués aux vents forts, qui ont rendu la tâche difficile aux équipes d'intervention et de lutte contre les feux de forêts, signalant la destruction d'un couvert végétal de 13,55 ha, constitué de maquis et de chêne vert. Depuis le premier juin dernier les incendies qui se sont déclarés dans la wilaya de Chlef ont détruit plus de 2000 ha de couvert végétal, un bilan jugé «record», selon la protection civile comparativement à celui enregistré à la même période de 2019, faisant état de 135 ha de couvert végétal brûlé. La commune d'El Marsa, au nord-ouest de Chlef, a été la plus touchée, avec 1500 ha de végétations brûlées dont 1107 ha de forêts et 466 ha de broussailles, outre les forêts de Ténés, Zeboudja, Mossadek et Beni Haoua.

## ● Relizane

### Pas moins de 26 projets dans les zones d'ombre à Mendès

Vingt-six projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants des localités de la commune de Mendès, 45 km au sud de Relizane, ont été lancés. Ces opérations, dont le montage financier est délégué à la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités locales (CSGCL), portent sur la réalisation d'une cantine scolaire, la réhabilitation de la route principale et d'une école primaire. L'éclairage public a également fait l'objet de relooking. Un grand soulagement chez la population a été constaté lors de notre déplacement dans cette région.

## ● Sidi Bel Abbès

### Les deux-roues sous surveillance

Dans le cadre de leurs missions, les forces de police de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont procédé à une large campagne de sensibilisation et de vérification auprès des usagers des deux-roues motorisés, a-t-on signalé dans un communiqué de la cellule de communication. Depuis le mois d'août dernier, les policiers déployés sur le territoire du chef-lieu de la wilaya ont précédé à la saisie et la mise en fourrière de pas moins de 115 engins à deux roues de différentes puissances. Les raisons des saisies sont soit l'absence de documents, notamment les contrats d'assurance des motos, soit l'absence de permis de conduire de ces engins auprès des usagers ce qui constitue un danger ambulatoire pour les citoyens. L'objectif recherché par cette opération, a-t-on appris, c'est la prévention contre les accidents de la circulation devenus ces derniers temps fréquents et souvent mortels.

## Des chercheurs désignent la plus grande «ruse» du coronavirus

Le nouveau coronavirus arrive à empêcher la production d'interféron, c'est-à-dire la réaction immunitaire qui permet de combattre l'infection. C'est la raison pour laquelle l'organisme ne peut se défendre à un stade précoce de la maladie, estiment des chercheurs cités par Bloomberg. La réponse tardive de l'organisme à l'intrusion du nouveau coronavirus est peut-être le moyen d'attaque principal de ce dernier, indique Bloomberg en se référant à différents chercheurs. «Sa grande ruse consiste à éviter la réponse immunitaire innée initiale pendant une période de temps significative et, en particulier, à éviter une réponse précoce par l'interféron de type 1», explique Shane Crotty, professeur au Center for Infectious Disease and Vaccine Research à l'Institut La Jolla d'immunologie en Californie, citée par le journal. Le virus SARS-CoV-2 réussit à influencer la réaction immunitaire en raison de ses gènes anti-interférons, les-

quelles sont susceptibles d'arrêter ou de contrarier la production ou l'effet de ces protéines, poursuit Yuen Kwok-Yung, directeur des maladies infectieuses du département de microbiologie de l'Université de Hong Kong. Selon une étude de Science citée par Bloomberg, des anticorps bloquant l'interféron sont apparus chez 101 des 987 patients atteints d'une forme grave de la maladie, mais chez aucune des 663 personnes présentant des formes légères ou asymptomatiques. Les patients de plus de 65 ans étaient également plus susceptibles que les jeunes d'avoir cette anomalie auto-immune.

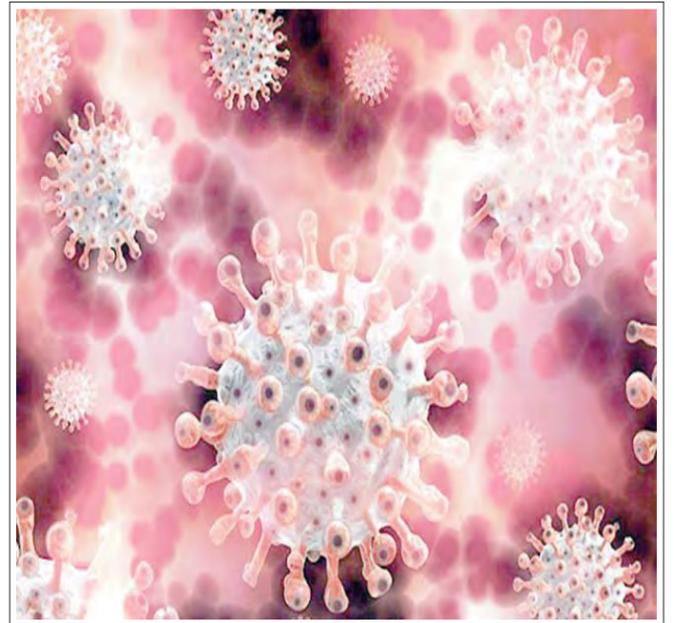
### Réaction rapide

L'importance de l'action antivirale de cette protéine a été particulièrement mise en valeur par certains chercheurs, selon lesquels l'interféron peut empêcher l'infection à développer l'insuffisance respiratoire potentiellement mor-

telle. «Nous pensons que le temps [de la réaction, ndlr] peut être primordial, car ce n'est que dans la première phase [de la contamination, ndlr] qu'on peut vraiment combattre les particules virales et se défendre contre l'infection», a déclaré Alexander Hoischen, chef du groupe des technologies génomiques et d'immuno-génomique au Radboud University Medical Center à Nîmègue, aux Pays-Bas.

### Réaction excessive

Cependant, une réaction immunitaire excessive de l'interféron au virus peut entraîner une grave complication appelée la tempête de cytokine, poursuit le journal. Celle-ci risque de provoquer une inflammation pulmonaire. «C'est une maladie très intéressante car trop peu d'immunité n'est pas bon», a conclu Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, cité par Bloomberg.



## Dents fissurées, perte de cheveux... les autres séquelles de la pandémie



Les effets de la pandémie n'arrêtent pas de nous surprendre. Les médecins et scientifiques constatent de plus en plus de séquelles inattendues, liées de près ou de loin au Covid-19. De la perte de cheveux aux problèmes dentaires, en passant

par les cauchemars... Ce phénomène touche de nombreux individus et serait associé au stress engendré par la pandémie. Plusieurs médecins et scientifiques ont rapporté dernièrement que la pandémie pourrait avoir généré des séquelles pour le moins étranges sur les individus. En effet, certains dentistes recensent une hausse de problèmes dentaires (dents cassées ou fissurées), lorsque d'autres médecins identifient une récurrence de la perte de cheveux. Et ce n'est pas tout. Vous avez l'impression de subir des douleurs digestives inhabituelles depuis ces derniers mois ? Vous avez développé des maux de tête ? Vous avez tendance à enchaîner les mauvais rêves la nuit ? Cela pourrait bien être liée à la pandémie, causée par le Covid-19. Plusieurs recherches scientifiques, dont notamment un rapport publié par les Nations unies, suggèrent qu'il pourrait s'agir de réactions biologiques émises par le corps pour faire face au stress auquel nous sommes confrontés en permanence. On dresse la liste de ces réactions dans notre diaporama.

### Beaucoup ont développé un stress chronique

La pandémie dure depuis plusieurs mois et nous n'avons aucune idée de quand nous allons en sortir. Elle n'implique pas seulement la peur de tomber malade, mais aussi l'isole-

ment social ou l'insécurité professionnelle et financière (liée à la crise du Covid-19). Cela peut générer un stress permanent. En réponse à ce stress, notre système biologique provoque des effets qui se répercutent dans le corps. On parle de système biologique de réponse au stress ou d'axe hypothalamo-hypophysé-surrénalien (HHS). Pour la petite histoire, ce système de réponse au stress a permis à nos ancêtres vertébrés de mobiliser toute leur énergie pour faire face à des événements mettant leur vie en danger. A court terme, ce système est redoutablement efficace car en vous prévenant d'un danger, votre corps assure votre survie. Le problème : l'axe HHS ne fait pas de différence entre une menace mortelle imminente (comme l'attaque par un prédateur) et les facteurs de stress modernes (travail, rupture amoureuse, conflits familiaux etc...). Concrètement, que vous soyez poursuivi par un lion ou que vous vous rendiez à un entretien d'embauche, les effets sur votre corps seront les mêmes : vous avez une boule dans l'estomac et votre cœur bat la chamade. Alors que le coronavirus bouleverse nos vies depuis plusieurs mois, votre HHS est en hyperactivité. Vous êtes donc nombreux à avoir développé un stress chronique, avec des effets que vous subissez au quotidien. C'est là que les maux de tête, cauchemars ou encore la perte de cheveux entrent en scène. Votre corps vous envoie un message d'alerte et réagit suite à votre état de stress permanent.

## Les lunettes connectées d'Apple pourraient envoyer les images directement sur vos pupilles

Les réalités virtuelle et augmentée sont aujourd'hui très prisées par nombre de sociétés de la tech. Certains sont déjà bien en place, d'autres prennent davantage leur temps, comme Apple. Plusieurs projets sont lancés chez la marque à la pomme. Les casques pour les configurations de réalité virtuelle sont assez imposants à cause des écrans qu'ils intègrent directement. Cela étant dit, Apple pourrait avoir une idée pour réduire sensiblement leurs mensurations et proposer ainsi un jour des casques de réalité virtuelle et/ou augmentée qui seraient bien plus compacts et légers. En effet, la marque à la pomme réfléchit à une idée très différente d'afficher les images ou les vidéos au porteur de l'appareil. Patently Apple a découvert un brevet déposé il y a quelque temps par Apple laissant clairement à penser que la

firme de Cupertino explore diverses méthodes de délivrer du contenu vidéo via un appareil wearable. Si l'on en croit la description accompagnant le document, il semblerait que Apple réfléchisse notamment à l'utilisation de mini projecteurs intégrés dans l'appareil pour diffuser les images directement sur les pupilles de l'utilisateur.

### Une image projetée directement sur la pupille de l'utilisateur ?

En plus de pouvoir potentiellement réduire drastiquement l'encombrement d'un tel appareil, l'utilisation d'une telle technologie pourrait aussi affecter dynamiquement la manière dont l'utilisateur voit les images dans la mesure où elles sont proposées

directement sur la pupille, ceci pour une meilleure mise au point. Cela pourrait aussi aider à réduire voire éliminer totalement le conflit accommodation convergence que l'on retrouve très souvent dans les configurations de réalité virtuelle traditionnelles. Une rumeur très populaire ces derniers temps voudrait que Apple soit activement à l'œuvre sur sa propre paire de lunettes connectées. Impossible, pour l'heure, de savoir quelle forme l'appareil pourrait avoir ni quand il sera disponible. Difficile donc dans ces conditions de savoir si ce brevet n'est qu'une idée comme cela ou s'il faut s'attendre à pouvoir profiter d'un tel système dans un avenir relativement proche. Voilà en tous les cas qui pourraient vraiment secouer le marché et pousser encore davantage à l'adoption de ce genre d'accessoire.



## La surface de la Lune est 1 000 fois plus radioactive que celle de la Terre



Des chercheurs ont découvert que la surface de la Lune est très radioactive. Elle l'est 2 à 3 fois plus que la Station spatiale internationale et 1 000 fois plus que la Terre. Ces niveaux de radiations élevés pourraient compromettre de futures missions. La Lune joue un rôle très important dans l'exploration spatiale. Le programme Artemis de la NASA prévoit d'y renvoyer des astronautes en 2024. L'agence spatiale américaine a demandé à SpaceX, Blue Origin et Dynetics de développer chacun un module lunaire qui sera utilisé pour se poser à la surface de notre satellite naturel. La mission pourrait d'ailleurs prendre un an de retard, voire plus. Quoiqu'il en soit, des chercheurs viennent de faire une découverte très importante qui pourrait modifier l'avenir des missions sur la Lune. Selon l'étude publiée dans le journal scientifique *Science Advances*, le niveau de radioactivité à la surface de la Lune est 2 à 3 fois supérieur à celui de la Station spatiale internationale. Il est aussi jusqu'à

1000 fois supérieur au niveau de radioactivité de la surface de la Terre. Pour parvenir à une telle conclusion, les chercheurs se sont servis des données récupérées par la mission chinoise Chang'e 4 dont le rover s'est posé à la surface de la Lune le 3 janvier 2019 dans le cratère Von Kármán. En plus des autres données prélevées par le rover, ce dernier a pris des mesures du taux de radiation «avec une précision inédite». Grâce à cette nouvelle découverte, les scientifiques vont pouvoir étudier l'impact d'une telle radioactivité sur les prochains astronautes à effectuer un alunissage. La radioactivité de la surface de la Lune n'a jamais été aussi bien mesurée et personne ne s'attendait à ce qu'elle soit aussi élevée. Il va donc falloir trouver un moyen de protéger les astronautes lorsqu'ils marcheront sur le satellite de la Terre dans le cadre de la mission Artemis et des futures missions. Entre cette forte radioactivité et la rouille que nous avons récemment découverte, la Lune nous cache encore des secrets.

## Nations unies

# «Une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne devrait jamais être menée», selon le SG de l'ONU

«Une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne devrait jamais être menée», a déclaré, ce samedi, le secrétaire général, des Nations unies, Antonio Guterres.

«L'utilisation d'armes nucléaires affecterait tous les États, ce qui signifie qu'ils ont la responsabilité collective de garantir que ce type d'armement meurtrier ne soit jamais utilisé et soit complètement éliminé des arsenaux nationaux», a affirmé Antonio Guterres dans son discours à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires. Appellant les États qui possèdent des armes nucléaires «à reprendre un dialogue réel et de bonne foi

pour rétablir la confiance, réduire les risques et prendre les mesures tangibles en matière de désarmement nucléaire», il a souligné qu'ils devraient réaffirmer la vision commune selon laquelle une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne doit jamais être menée, tout en prenant des mesures effectives pour mettre en œuvre les engagements pris. L'Assemblée générale des Nations unies a décrété la Journée internationale en décembre 2013, dans sa résolution 68/32, à la suite de la réunion de

haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire tenue le 26 septembre 2013 à New York. Cette journée constitue une occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement envers le désarmement nucléaire mondial en tant que priorité. Elle permet d'éduquer les populations ainsi que leurs dirigeants sur les avantages réels de l'élimination de ces armes ainsi que sur les coûts sociaux et économiques de leur perpétuation.

## Sahara Occidental

## L'UE enfreint le droit international, a affirmé Lord Stevenson Balmacara, parlementaire britannique

L'Union européenne (UE) «viole fréquemment» le droit international au Sahara Occidental, a déclaré le président du Comité européen de contrôle et député de Stone, Bill Cash. «L'Union européenne elle-même viole fréquemment le droit international, comme le montrent ses propres politiques de pêche dans les eaux du Sahara Occidental occupé», a indiqué Bill Cash, lors d'un débat à la Chambre des communes. Bill Cash, membre du Parlement britannique, élu de la circonscription de Stone, a fait cette déclaration en tentant de défendre un projet de loi britannique sur la future relation entre le Royaume-Uni et les vingt-sept qui «violeraient le droit international», selon les Européens. En mars dernier, la Chambre des Lords (Chambre haute du Parlement du Royaume-Uni), a consacré une session à une proposition de Lord Stevenson Balmacara sur l'accord de partenariat entre le Royaume-Uni et le Maroc. Lord Stevenson Balmacara a souligné que «la proposition regrettait que le gouvernement britannique n'ait pas consulté le peuple sahraoui sur l'accord». Le député britannique a, à l'occasion, énuméré les différentes résolutions des Nations unies et les décisions de justice émanant de juridictions internationales en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a rappelé notamment que le Sahara Occidental était inscrit sur la liste des territoires non autonomes au chapitre II de la Charte des Nations unies et que la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye avait reconnu en 1975, dans un avis consultatif que le Maroc n'a pas de titre souverain sur le territoire du Sahara Occidental. Aussi, en 1991, l'ONU avait créé une mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental pour permettre au

peuple sahraoui de décider de son propre avenir. «Ce référendum n'a pas encore eu lieu», avait-il rappelé. L'UE a signé un traité commercial avec le Maroc en 2012 couvrant le Sahara Occidental, alors que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué à deux reprises, en 2016 et 2018, que le Sahara Occidental est un territoire «séparé et distinct» du Maroc au regard du droit international, et qu'«aucun accord avec le Maroc ne peut s'appliquer au territoire du Sahara Occidental sans le consentement préalable des Sahraouis», a déclaré Lord Stevenson. Le député avait souligné que le Front Polisario, seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui, avait rejeté toute proposition visant à appliquer l'accord commercial de l'UE-Maroc, ajoutant qu'une coalition de quatre-vingt-treize organisations sahraouies a confirmé que le peuple du Sahara Occidental refusait d'inclure son territoire dans tout accord conclu par le Maroc. Pour sa part, Lord Shipley a fait remarquer, à la même occasion, que les sommes d'argent que le Maroc a reçues au cours des dernières années de l'Union européenne n'ont pas profité au peuple sahraoui, ce qui contredit l'avis juridique émis par l'ONU en 2002. Le député britannique a expliqué qu'une fois que le peuple du Sahara Occidental exercera son droit à l'autodétermination, le Royaume-Uni serait en mesure de négocier légalement des marchandises provenant du Sahara Occidental. À cet effet, le député a exhorté le gouvernement britannique à faire de la décision de la Cour suprême interdisant l'importation de produits en provenance du Sahara Occidental «une base pour soutenir le processus d'autodétermination supervisé par l'ONU.

## Libye

## Le ministère libyen de la Défense condamne les affrontements armés dans la capitale de Tripoli

Le ministère de la Défense du gouvernement libyen a condamné, samedi, les hostilités qui ont éclaté, vendredi, dans l'est de la capitale Tripoli entre deux groupes armés. «Les affrontements qui ont éclaté tôt vendredi à l'aube entre deux bataillons à Tajoura (est de Tripoli) sont un acte qui viole la sécurité de l'État libyen et menace la sécurité des civils», a déclaré le ministère dans un communiqué. «Nous continuons à appliquer la loi à tous, en ce qui concerne les sacrifices de notre peuple et sa quête pour construire un État civil démocratique», a ajouté le communiqué. Le communiqué confirme également que toutes les forces du ministère de la Défense «répondent au chef suprême de l'Armée libyenne». Selon les médias locaux, des affrontements ont éclaté tôt vendredi entre deux groupes armés à Tajoura, dans l'est de Tripoli. Les résidents locaux ont pour leur part indiqué que de fortes explosions et des tirs d'armes à feu ont pu être entendus très fort dans une grande partie de l'est de la Libye, provoquant la panique dans la région. De son côté, Salah Addin Al

Namroush, le ministre de la Défense du gouvernement a confirmé que les deux groupes ont été démantelés et que leurs dirigeants font l'objet d'une enquête par le procureur militaire. Vendredi, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) s'est déclarée préoccupée par les affrontements, soulignant la nécessité urgente de réformer le secteur de la sécurité libyen. La Libye subit une escalade de la violence et des troubles depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

Namroush, le ministre de la Défense du gouvernement a confirmé que les deux groupes ont été démantelés et que leurs dirigeants font l'objet d'une enquête par le procureur militaire. Vendredi, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) s'est déclarée préoccupée par les affrontements, soulignant la nécessité urgente de réformer le secteur de la sécurité libyen. La Libye subit une escalade de la violence et des troubles depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

## Liban

## Neuf membres d'une cellule «terroriste» tués

Au moins neuf membres d'une cellule «terroriste», impliquée dans la mort de plusieurs Libanais dont des soldats dans le nord du Liban ont été tués par les forces de sécurité, a indiqué, dimanche, une source sécuritaire. Les Forces de sécurité intérieure (FSI) avaient réussi, samedi, à «localiser les membres d'un groupe terroriste dans une maison isolée dans la région de Wadi Khaled», tuant un nombre indéterminé d'entre eux, selon les FSI. D'après une source sécuritaire, «au moins neuf membres du groupe ont été tués et d'autres

ensevelis sous les débris, car les FSI ont dû dynamiter une partie de la maison». Par ailleurs, «deux soldats avaient été tués», dimanche, avant l'aube dans le nord du pays dans des circonstances encore floues, a indiqué un communiqué militaire sans lier ces morts à l'opération antiterroriste. L'armée et les FSI pourchassent depuis plus d'un mois cette cellule, impliquée dans le meurtre le 21 août de deux membres de la police municipale et du fils du maire de la localité de Kaftoun (Nord).

## Yémen

## Accord sur un échange de plus de 1000 prisonniers

Les parties impliquées dans la guerre au Yémen sont parvenues à un accord sur un échange de plus de 1000 prisonniers durant des pourparlers en Suisse parrainés par l'ONU, ont indiqué, samedi, des sources gouvernementales et rebelles. Dans le cadre d'un accord de paix parrainé par l'ONU et conclu en Suède en 2018, le gouvernement yéménite, soutenu par une coalition militaire menée par l'Arabie Saoudite, et les rebelles Houthis étaient convenus d'un échange d'environ 15 000 détenus au total. Depuis, les deux parties ont déjà échangé

sporadiquement des prisonniers. «Si elle se matérialise, la libération de centaines de loyalistes et d'insurgés représenterait le premier échange à grande échelle depuis le début de la guerre en 2014. Un accord a été obtenu sur l'échange de 1081 prisonniers», a dit un membre de la délégation gouvernementale ayant requis l'anonymat. L'accord, qui doit être mis en œuvre dans deux semaines, porte sur la libération de «681 rebelles et de 400 membres des forces gouvernementales (et alliées), dont seize Saoudiens et quatre Soudanais», a ajouté

la même source. Une source houthie proche des pourparlers a confirmé à la télévision «Al Masirah», contrôlée par les rebelles, que cette série de pourparlers devait s'achever, dimanche, avec l'annonce de l'accord. Les discussions ont commencé le 18 septembre et se sont déroulées dans un endroit tenu secret en Suisse, avec pour but de parvenir à la libération de 1420 prisonniers. Parmi eux, le frère du président yéménite Abedrabbo Mansour Hadi. Mais la remise en liberté du général Nasser Mansour Hadi par les rebelles «a été reportée», selon le membre de la

délégation gouvernementale. Le Comité international de la Croix-Rouge va superviser le retour des prisonniers auprès de leurs familles. Un haut commandant des rebelles, Mohamed Ali Al Houthi, a tweeté : «Ce qui compte pour nous c'est la mise en œuvre de l'accord, pas seulement sa signature». Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civils, et entraîné ce que l'ONU a décrit comme étant la prise de la crise humanitaire dans le monde.

Ahsene Saaid / Ag.

## France - Covid-19

## Le taux de positivité continue d'augmenter

La France a enregistré plus de 14 000 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, un chiffre en légère baisse par rapport aux dernières 48 heures, mais le taux de positivité continue d'augmenter, selon les données publiées, samedi soir, par *Santé publique France*. Le nombre de nouveaux cas s'est établi à 14 412 sur les dernières 24 heures, contre quelque 16 000 cas chaque jour, vendredi et jeudi. En revanche, le taux de positivité poursuit sa hausse régulière. Le pourcentage de personnes contaminées parmi les personnes testées est de 7,2%, selon le chiffre de samedi. Alors que de nouvelles mesures de restriction ont été annoncées cette semaine afin de tenter d'endiguer l'épidémie, trente-neuf personnes sont décédées dans les dernières 24 heures -elles étaient 56 sur les 24 heures précédentes. Sur les sept derniers jours, 4102 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées, dont 763 cas graves en réanimation. Depuis le début de l'épidémie, au moins 31 700 personnes sont mortes pour des causes liées au coronavirus. L'épidémie de «Covid-19» en France est dans «une phase ascendante», avait averti, vendredi, *Santé publique France*. Parmi les points «inquiétants», l'agence sanitaire relève la «circulation de plus en plus forte» du virus chez les personnes âgées.

## Chili - Coronavirus

## Le gouvernement chilien exprime son inquiétude face à l'augmentation des cas

La vice-ministre chilienne de la Santé, Paula Daza, a fait part, samedi, de l'inquiétude de son gouvernement face à l'augmentation des cas de nouveau coronavirus dans le pays ces derniers jours. «Nous avons constaté une augmentation du nombre des cas au cours des deux derniers jours, que nous devons examiner avec davantage de prudence», a-t-elle déclaré à la presse locale, ajoutant que cette augmentation pourrait être due au fait que les citoyens n'ont pas observé les précautions nécessaires la semaine dernière lors des jours fériés. Arturo Zuniga, vice-ministre des réseaux d'aide au ministère de la Santé, a exhorté les Chiliens à suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé. «Nous devons apprendre à vivre avec ce virus, apprendre à porter des masques en permanence, nous laver les mains fréquemment tout au long de la journée et pratiquer la distanciation sociale», a-t-il indiqué. Le ministère a signalé 64 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, portant le nombre de morts liés au Covid-19 à 12 591 cas.

## Somalie - Kenya

## Accrochage frontalier entre soldats kényans et somaliens

Une fusillade a opposé, samedi, des soldats kényans à des soldats somaliens le long de leur frontière commune, après que les Kényans ont ouvert le feu pour disperser une manifestation hostile, a-t-on indiqué de sources concordantes. L'incident, qui s'est déroulé au niveau de la localité somalienne de Bulu Hawo (ouest de la Somalie), en face de la ville kényane de Mandera, a débuté par une manifestation d'habitants somaliens reprochant aux forces kényanes des exécutions extrajudiciaires. «Les troupes kényanes ont ouvert le feu vers les manifestants somaliens qui s'étaient approchés de leurs positions sur la frontière et des troupes somaliennes stationnées à proximité ont alors ouvert un feu nourri. Cela a duré plusieurs minutes», a expliqué un policier de Bulu Hawo, cité par des médias. Selon cette source, les manifestants reprochent à la police antiterroriste kényane d'avoir tué trois civils «enlevés la veille» dans la localité frontalière d'El Wak, plus au sud. «Les manifestants ont été dispersés par les tirs des soldats kényans et les forces somaliennes positionnées près de là ont (alors) engagé une fusillade avec les Kényans», a rapporté un témoin. Un responsable sécuritaire kényan a confirmé les faits, selon ces médias. «Il y a eu une fusillade à la frontière dans laquelle des (soldats de l'armée somalienne) SNA et des (soldats kényans) KDF ont échangé des coups de feu après un incident avec des manifestants. Les habitants de l'autre côté accusent les forces kényanes d'avoir tué trois civils».

«La rentrée culturelle»

## La manifestation lancée officiellement par la ministre

La manifestation «La rentrée culturelle» réunissant le théâtre, les arts plastiques, la musique, la danse et le conte en plus des rencontres littéraires a été lancée officiellement, samedi soir, à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Accompagnée du ministre de l'Industrie Ferhat Aït Ali Braham et de responsables de plusieurs institutions publiques, la ministre de la Culture et des Arts a inauguré cette manifestation au Palais de la culture Moufdi-Zakaria sous le thème : «Notre culture est dans notre diversité et notre unité». La galerie Baya du Palais de la culture propose une exposition collective regroupant les œuvres de nombreux plasticiens algériens dont les toiles de Abdelkrim Kermiche, inspirées du courant orientaliste, des travaux contemporains de la jeune Asma Noui collant des moulages sur ses toiles, ou encore un hommage au personnel soignant signé Abdelhalim Kemmich. Cette exposition intitulée *Bouffée d'Art*, et coordonnée par Amel Mihoub, propose également des œuvres de Souhila Belbahar, de Roshedi Bessaïh, de Moussa Bourdine, des miniatures de Djazia Cherrih ou encore des sculptures de Djanet Dahel et Abdelwahab Selka. Une exposition de décors et costumes de théâtre organisée par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi et les différents théâtres régionaux est également ouverte au public dans le respect des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus. Un stand a été également dédié à l'exposition des œuvres de l'écrivain Mohamed Dib à l'occasion du centenaire de sa naissance. Lors de cette inauguration, le théâtre régional de Constantine a présenté un extrait du



Ph : Fatch Guidoum ©

spectacle de théâtre de rue *Boughendja et Anzar*. L'Institut national supérieur de musique a également présenté le travail de son orchestre en reprenant des extraits de classiques universels et des morceaux du patrimoine musical algérien réarrangés pour un orchestre classique et une chorale polyphonique. Lors de son allocution, la ministre de la Culture et des Arts a rendu hommage à l'écrivain Mohammed Dib et a salué la mémoire du maître de la musique malouf Hamdi Bennani et de l'historien et universitaire Abdelmadjid Merdaci, disparus récemment. Le programme de la «rentrée culturelle» se poursuivra jusqu'au 7 octobre prochain avec des festivités et des conférences, notamment sur «les réalisations du théâtre algérien depuis 58 ans». La villa Dar Abdelatif abritera une exposition de l'artiste

Mohamed Mebarki, intitulée *L'amour divin*, qui compte des tableaux réalisés durant la période de confinement ainsi qu'une exposition de photographies. Des activités seront organisées à la Bibliothèque nationale, notamment une conférence sur le grand écrivain Mohamed Dib ainsi qu'une conférence sous le thème «Pour la philosophie de la culture», animée par la ministre de la Culture et des Arts. Entre autres activités programmées à la Bibliothèque nationale, une rencontre nationale du Réseau des conteurs et une rencontre avec de jeunes écrivains, outre la première rencontre du réseau des clubs et cafés littéraires. Avec la contribution des directions et des maisons de culture, une rentrée culturelle locale dans chaque wilaya sera également organisée.

M. Toumi / Ag.

Festival de «Saint Sébastien»

## Triomphe du film géorgien «Beginning»

Le film, *Beginning (Commencement)*, de la Géorgienne Dea Kulumbegashvili, a triomphé, samedi, au Festival international du film de «Saint Sébastien», en Espagne, s'adjudicant la Coquille d'Or du meilleur film, ainsi que les prix de meilleur réalisateur, actrice et scénario. «Je tiens à remercier le jury pour ce jour fantastique, incroyable. Cela représente beaucoup pour moi, c'est un grand honneur», a déclaré la réalisatrice de 34 ans, dont le film est un drame bouleversant sur fond de fanatisme religieux dans sa Géorgie natale. Il devait initialement être présenté au Festival de Cannes qui a été annulé en raison de la pandémie de Coronavirus. «Beginning» (Dasatskisi, en géorgien) a remporté la plus haute distinction face aux favoris de la

sélection officielle, dont la comédie danoise *Drunk*, du réalisateur Thomas Vinterberg, qui a remporté le prix de meilleur acteur attribué aux quatre acteurs masculins du film. L'actrice géorgienne Ia Sukhitchashvili s'est vu attribuer le prix de la meilleure actrice, qu'elle n'a pu recevoir en personne en raison des restrictions de voyage imposées en Espagne en raison de ladite épidémie. Le film, *Sin senas particulares*, de la Mexicaine Fernanda Valadez, qui traite de migrants disparus en tentant de traverser la frontière des États-Unis, a obtenu de son côté le prix de meilleur film latino de l'année. Le Festival de «Saint-Sébastien» est le plus important Festival du cinéma hispanique. Cette année, le jury était présidé par l'Italien Luca Guadagnino.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tindouf

Direction des équipements publics

NIF : 37010001903

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 09/2020

Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville représenté par Monsieur Directeur des Equipements Publics par intérim de la wilaya de Tindouf, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale pour : Réalisation d'un (01) collège type base 06 au niveau du site des 1472 LPL à Tindouf Lotfi dans la commune de Tindouf, wilaya de Tindouf.

- Lot n° 01 : Bloc d'entrée principale +03 Laboratoire des sciences avec 02 Salle de préparation+02 Laboratoire Informatique +Administration +03 salles de classes en R+1  
- Lot n° 02: Bloc Atelier sciences physique et technologie avec magasins + Sanitaire élèves filles +Salle Polyvalente+Atelier Factotum+06 salles de classes en R+1  
- LOT N° 03 : Bloc Bibliothèque et salle de lecture+ Atelier dessin avec magasin + Atelier musique avec magasin + Auditorium + Sanitaire élèves garçons + 01 Laboratoire Informatique+07 salles de classes en R+1  
- LOT N° 04 : VRD et Aménagement extérieur + Bâche à eau de 25m3 (génie civil+équipement)+ Poste Transformateur (génie civil+équipement)+Clôtures extérieur avec Accès-  
LOT N° 05 : Bloc 01 Logement type F5+01 Logement type F3+02 Logements type F4 en R+1  
Lot n° 06 : Terrain de sport (réservé pour les micro-entreprises).  
OPERATION N° : Etude, Suivi et Réalisation d'un (01) collège type base 06 au niveau du site des 1472 LPL à Tindouf Lotfi dans la commune de Tindouf, wilaya de Tindouf.

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires :

### Lot 01 + 02 + 03:

01- devra justifier la possession de la qualification professionnelle spécialité bâtiment en activité principale ou secondaire Catégorie (04) et plus. EN COUR DE VALIDITE.  
02- ayant réalisé au moins un (01) projet Bâtiment dont le montant supérieur ou égale 30.000.000,00Da (JUSTIFIE PAR ATTESTATIONS BONNE EXECUTION DELIVRE PAR LES MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS )  
03- Montant chiffre d'affaire supérieure ou égale à 40.000.000,00 DA. Somme Des Trois dernières années. (2016,2017,2018) ou (2017, 2018,2019). Justifie par les bilans ou C 20.

### Lot 04 + 05 :

01- devra justifier la possession de la qualification professionnelle spécialité bâtiment en activité principale ou secondaire Catégorie (03) et plus. EN COUR DE VALIDITE.  
02- ayant réalisé au moins un (01) projet Bâtiment dont le montant supérieur ou égale 10.000.000,00 Da. JUSTIFIE PAR ATTESTATIONS BONNE EXECUTION DELIVRE PAR LES MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS.  
03- Montant chiffre d'affaire supérieure ou égale à 20.000.000,00 DA. Somme Des Trois dernières années (2016-2017-2018) ou (2017-2018-2019). Justifie par les bilans ou C 20.

### Lot 06 :

01- Tous les micros entreprises issues des dispositifs d'aides (ANSEJ et CNAC, ..... ) et Tous les micros entreprises inscrites à L'FNJE.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tindouf service des Marchés, Sis Cité Moussani Tindouf  
Fax :049-37-20-18,Tél : 049-37-20-25,E-mail :dep\_deptindouf@yahoo.fr

### - Offre technique : (voir le cahier des charges)

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention « avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :  
Réalisation d'un (01) collège type base 06 au niveau du site des 1472 LPL à Tindouf Lotfi dans la commune de Tindouf, wilaya de Tindouf.

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Adressé à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Tindouf.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans BOMOP ou les quotidiens nationaux et les offres déposées au secrétariat de la Direction des équipements Publics de la Wilaya de Tindouf le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h 00 à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

L'ouverture des plis technique et financier aura lieu le même en séance publique à 14H00 au siège de la D.E.P de la Wilaya de Tindouf.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (Technique et financière).



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62



**22h10 : New York Unité Spéciale**

Un groupe de religieux, en visite à New York, a confié à l'Unité Spéciale, que l'un des leurs avait été violé par un autre membre de la congrégation, sous prétexte que cette relation avait pour but de le guérir de son homosexualité...



**20h05 : Laëtitia**



La disparition de Laëtitia, âgée de 18 ans, reste encore un mystère et les gendarmes tentent de reconstituer les dernières heures de la jeune fille afin de comprendre ce qui lui est arrivé. Après l'arrestation de Tony Meilhon, ils sont persuadés d'avoir identifié le coupable mais les enquêteurs...

**20h06 : Engrenages**



Cisco et son équipe mettent au point leur plan pour braquer l'Alsacien. Gilou aide la bande à se procurer des armes, éléments indispensables pour l'opération envisagée. Agissant en solo, Laure le prend en filature et le confronte...

**20h05 : Pirates des Caraïbes**



Maître à coups fourrés, Jack Sparrow s'est encore mis dans la panade : une dette mortelle envers l'effroyable Davy Jones, seigneur des abysses, auquel il a vendu son âme ! Le pacte faustien sera brisé s'il dérobe un coffre maléfique...

**20h15 : Expendables 3**



Barney et ses amis organisent une mission coup de poing pour sauver Doc, transporté dans un train ultra-sécurisé. C'est alors que Conrad Stonebanks, qui avait co-fondé les Expendables avec Barney, décide de refaire surface...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25



**20h05 : Secrets d'histoire**



Née en 1798 à Caserte issue de la famille royale de Sicile alors ballottée par les guerres révolutionnaires, Marie-Caroline grandit en Italie. Elle gagne la France pour y épouser le duc de Berry, fils du roi Charles X qui est chargé par son père de donner un héritier à la couronne des Bourbons...



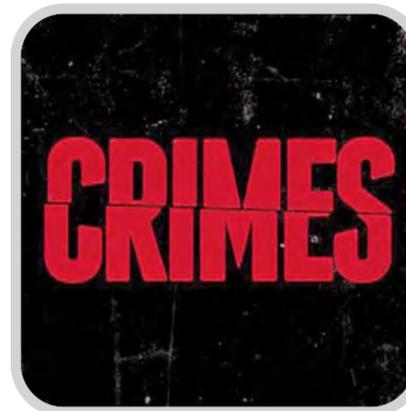
**20h19 : Hunger Games**



C'est la lutte finale. Katniss refuse de jouer les icônes de la rébellion à l'abri des combats. Elle monte en première ligne bien décidée à tuer Snow de ses propres mains. Peeta et Gale, ses deux prétendants, l'accompagnent dans sa dernière croisade...



**20h05 : Crimes**



«Un espoir du cinéma en cavale». À 41 ans, Catherine est responsable de l'agence postale de Montréal-la-Cluse, dans le département de l'Ain. Le 19 décembre 2008, elle est retrouvée morte sur son lieu de travail. Alors enceinte de cinq mois,...



**20h05 : Routiers de l'Outback**



Alors que l'épidémie de COVID-19 bat son plein, Steve Grahame est contraint de traverser une frontière d'état difficile entre l'Australie-Occidentale et le territoire du nord. Sludge, de son côté, est également confronté au virus et à ses conséquences. Alors que le prix du carburant a chuté,...



## Ligue 1

# Va-t-on vers un championnat à deux vitesses ?

L'on ne peut pas dire que le recrutement bat son plein chez nous en cette période des transferts. Seules quelques équipes nanties comme l'USMA, le CRB et un degré moindre le MCA s'activent sur le marché, réalisant les meilleures transactions.

Les autres n'arrivent pas à suivre, se contentent de peu faute de moyens. Est-ce à dire que l'on va assister à un championnat à deux vitesses ? Vraisemblablement, même si en football richesse ne rime pas toujours avec succès. Il n'en demeure pas moins que nos clubs dans leur majorité s'appauvrissent, au moment où les pouvoirs publics ont décidé de soutenir financièrement certaines équipes au détriment d'autres. Une situation inique et injustifiable qui crée forcément un sentiment de frustration et nourrit le régionalisme. De nombreux acteurs du ballon rond ont déjà posé le problème et attiré l'attention des autorités à ce sujet. Mais pour le moment, les pouvoirs publics font la sourde oreille n'ayant pas apparemment les moyens de prendre en charge tous les pensionnaires de l'élite. Dans ce cas, ils auraient mieux fait de laisser chaque club se débrouiller seul ses sources de financement, au lieu de faire dans les deux poids deux mesures. Quand le jeu est biaisé au départ, ça engendre inéluctablement des conflits et de la violence. C'est ce que l'on ne souhaite pas dans notre championnat. Par ailleurs, le phénomène du départ des joueurs du cru vers l'étranger se poursuit. De nombreux espoirs ont en effet quit-

té le pays pour aller monnayer leur talent sous d'autres cieux. L'on pense notamment au buteur de la saison dernière de l'USMBA, Belhocini qui vient d'opter pour l'équipe qatarie, Umm Selal. L'ex-Nahdiste Boutemene et Benayada, le capitaine du CSC, ont rejoint le Club Africain. Pourtant la FAF a demandé à ce que nos joueurs ne partent pas en Tunisie. Mais l'appât du gain a été le plus fort. D'autant que les conditions générales chez le voisin tunisien sont meilleures par rapport à notre championnat. Il y aura probablement d'autres départs dans les jours et les semaines à venir. En tout cas, la priorité chez tous nos joueurs est de quitter le pays, si c'est possible. Au moindre contact, ils sautent sur l'occasion. La preuve que notre championnat ne suscite guère un intérêt, ni un plaisir quelconque chez eux. Il est vrai que ni la Fédération, ni la Ligue n'offrent les moyens et les conditions pour s'épanouir. La compétition est devenue une corvée pour tout le monde. On ne fait aucun effort pour que ça change. Malgré cet état de fait, les supporters sont toujours présents. Ce sont eux qui maintiennent la flamme vivante. Sans leur mobilisation et leur dévouement, elle aurait disparu.

Ali Nezlioui



## EN Plusieurs absents pour le stage d'octobre ?

Le staff technique de l'équipe nationale d'Algérie devra se passer de plusieurs cadres des Verts pour le stage de préparation du mois d'octobre 2020. Les coéquipiers de Riyad Mahrez seront en stage du 5 au 13 octobre 2020. Ils auront droit à deux rencontres amicales dont une face aux Super Eagles du Nigéria le 9 octobre prochain en Autriche. La liste des joueurs convoqués connaîtra, très probablement, de nombreux changements par rapport au dernier regroupement des Fennecs. Les deux internationaux algériens de l'OGC Nice ; Youcef Atal et Hichem Boudaoui, sont tous les deux indisponibles. Le latéral droit restera éloigné des terrains de Ligue 1 pendant quatre semaines à cause d'une lésion à la cuisse. Boudaoui a quant à lui récemment retrouvé les entraînements après une absence de plusieurs semaines.

### Des Fennecs à la recherche de nouveaux clubs

Quatre champions d'Afrique sont à la recherche d'un nouveau club durant cette fin de mercato estival et leur présence en sélection dans moins de 10 jours est plus qu'incertaine.

Il s'agit d'Islam Slimani, Adam Ounas, Youcef Belaili ainsi que Djamel Benlamri. Ce sera aussi l'occasion pour le sélectionneur national, Djamel Belmadi, de tester de nouveaux joueurs afin de renforcer les rangs des Verts en prévision des prochains éliminatoires à la Coupe du Monde 2022.

Bessa.N

## Manchester City Guardiola : «Mahrez est un joueur exceptionnel»

L'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola a tenu à encenser l'international algérien, Riyad Mahrez sur le site officiel du club et a évoqué également son rôle majeur avec les SkyBlues. En marge de la rencontre face à Leicester City dans le cadre de la troisième journée de Premier League, l'entraîneur des Citizens est revenu pour le média officiel du club sur le rôle majeur de l'ancien joueur

des Foxes en déclarant : «Mahrez est un joueur exceptionnel. Il a rejoint le groupe un peu en retard, lui, qui a été contaminé par le coronavirus. Il s'est peu entraîné avant le match de Wolverhampton, mais il a tout fait pour être présent dans le groupe. Nous savons tous l'importance de ce joueur à City. Il ne faut pas oublier que Mahrez a d'énormes qualités. Il fait des passes millimétrées à ses coéquipiers, il

aime marquer des buts aussi. En plus de tout ça, il a un tempérament de gagnant». Une sortie du manager catalan qui se veut rassurante sur l'importance de Mahrez au sein du groupe citizen pour sa troisième saison au club, où il aura pour principaux concurrents à son poste l'international anglais Phil Foden et l'espoir espagnol Ferran Torres.

## Betis Séville Mandi buteur face au Real Madrid



Le défenseur international algérien Aïssa Mandi a inscrit un des deux buts du Betis Séville qui s'est incliné sur sa pelouse face au Real Madrid (3-2), ce samedi soir, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée de la Liga. Les hommes de Zidane ont pris l'avantage au quart d'heure de jeu grâce à un but de Valverde sur un service de Benzema. Redevenu titulaire cette saison avec l'arrivée du technicien chilien Pellegrini sur le banc du Betis, Mandi a remis les pendules à l'heure à la 35<sup>e</sup> de jeu en reprenant de la tête un centre de Canales. La dernière réalisation de l'ancien Rémois en Liga remonte au 24 février 2019 face à Valladolid. Les Andalous prendront l'avantage deux minutes plus tard par l'intermédiaire du Portugais William Carvalho qui a trompé la vigilance de Courtois d'une frappe à ras de

terre. Les Merengues parviendront à revenir au score en début de seconde période grâce un but contre son camp du Brésilien Emerson. Ce dernier laissera ses coéquipiers à dix après avoir reçu un second carton jaune suite à une intervention du VAR après à une faute sur Luka Jovic qui partait seul au but. Le but de la victoire du Real a été l'œuvre du capitaine Sergio Ramos sur penalty à la 82<sup>e</sup> minute de jeu. Malgré ce revers, cette prestation promet un bel avenir pour Mandi et ses coéquipiers après une saison 2019-2020 mitigée (15<sup>e</sup> en Liga). Sous la direction de leur nouvel entraîneur chilien Manuel Pellegrini, les Andalous ont retrouvé une certaine solidité défensive. Et après 3 journées, le Betis est provisoirement coleader du championnat d'Espagne avec Grenade (6 points).

## CAN U20 La sélection algérienne entame un stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation au tournoi de l'UNAF, qualificatif pour la CAN-2021, a rapporté dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. Selon l'instance fédérale, tous les tests de dépistage de Covid-19 se sont révélés négatifs, ce qui a permis la présence des 34 joueurs convoqués par le staff technique national, conduit par l'entraîneur Saber Bensmaïen. La première séance d'entraînement a été «plutôt légère, juste pour jauger la forme des joueurs et éviter une charge excessive», après plus de six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus. Le Paradou AC est le club le plus représenté dans la liste élargie de 34 joueurs, avec la présence de 8 éléments, suivi du CR Belouizdad (7) et de l'USM Alger (4). Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des U20 aura lieu en Tunisie et la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

## USM Bel-Abbès Belhocini engagé avec le club qatari d'Umm Salal

Le joueur Abdenour Belhocini s'est officiellement engagé avec le club qatari d'Umm Salal en provenance de l'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a annoncé, hier, la formation qatarie. Belhocini (23 ans), arrivé dans un transfert libre après l'expiration de son contrat avec le club de sa ville natale, a été présenté à la presse après plusieurs jours d'attente à Doha, pendant lesquels la direction de sa nouvelle formation devait libérer une licence étrangère pour l'inscrire dans son effectif. A l'arrivée, c'est l'ex-international algérien, Walid Mesloub, qui en a fait les frais, après la résiliation à l'amiable de son contrat. Belhocini trouve néanmoins sur place un autre compatriote, en l'occurrence l'ex-défenseur central du MC Alger, Ayoub Azzi. Espoir du football algérien, Belhocini, meilleur buteur du championnat algérien lors de l'exercice passé, avait failli s'engager avec un autre club qatari, à savoir Al-Sadd, mais la transaction n'a pas été conclue en raison de l'arrivée tardive de sa lettre de sortie, privant ainsi l'USMBA d'un bon pactole financier.

Météo

Min°  
Max°

Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
14°/26°	18°/27°	9°/24°	23°/34°	21°/34°

Horaires  
des prières

Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:15	12:38	16:01	18:35	19:56



## Coronavirus

## 153 nouveaux cas, 104 guérisons et 3 décès ces dernières 24 heures

Cent cinquante trois (153) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 104 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar.

## Audience

## Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a reçu, hier les lettres de créances des ambassadeurs de la République populaire démocratique de Corée, de la République fédérale d'Allemagne, de la République du Niger et de Hongrie. Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, Chang-Sik Song a salué le niveau de la coopération bilatérale, rappelant les relations «historiques» liant les deux pays. De son côté, Mme Elisabeth Wolberg, ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, a souligné que sa rencontre avec le Président Tebboune était une occasion pour évaluer les relations bilatérales «qui ont toujours été excellentes et empreintes d'amitié», qualifiant la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne de «fructueuses» dans différents domaines. Lors de cette audience, a-t-elle ajouté, les perspectives et opportunités de renforcement de la coopération bilatérale et les questions régionales et internationales, à l'instar de la crise libyenne et la situation au Mali, ont été évoquées. Pour sa part, l'ambassadeur de la République du Niger, M. Aminou Elh Malam Manzon a indiqué avoir transmis au Président Tebboune «les saluta-

tions fraternelles de son frère Mahamadou Issoufou ainsi que son l'estime et la considération qu'il lui voue». La rencontre a également porté sur les relations algéro-nigériennes datant de 1964, lesquelles ont été renforcées par la mise en place d'un Comité de coopération mixte en 1971. L'ambassadeur nigérien a affirmé que plusieurs dénominateurs communs liaient les deux pays. A ce propos, M. Manzon a salué les positions de l'Algérie au plan humain, vis-à-vis de son pays, à l'image de l'envoi d'aides au peuple nigérien suite aux inondations ayant frappé ce pays récemment, outre l'évacuation de nombreux ressortissants nigériens dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine. De son côté l'ambassadeur hongrois, Gyorgy Pantos, a évoqué les différents aspects de la coopération bilatérale dont l'économie et la culture. La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui ont assisté également aux audiences des ambassadeurs accrédités, reçus par le Président de la République.

## Communication

## M. Adel Kansous installé dans sa nouvelle fonction de PDG de l'ANEP

M. Adel Kansous a été installé dans sa nouvelle fonction de président directeur général (P-dg) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) en remplacement de M. Larbi Ouanoughi, a-t-on appris dimanche auprès du ministère de la Communication.

## Alger

## Sit-in des avocats pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels

Des dizaines d'avocats ont observé, dimanche à Alger, un sit-in pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels. Rassemblés au niveau de la Cour d'Alger, les avocats, brandissant le drapeau national, ont scandé des

slogans appelant à l'impérative prise en charge des problèmes professionnels auxquels ils font face dans l'exercice de leur profession, soulignant la nécessité de préserver la «dignité» des robes noires. Ils ont également annoncé «le

boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine à compter de ce dimanche», appelant la tutelle à l'ouverture d'un dialogue «sérieux» pour débattre des différentes questions d'ordre professionnel.

## Le point sur la pandémie :

## Près d'un million de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 993 438 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 11h GMT. Plus de 32,6 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22,3 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 204 486 décès. Viennent ensuite le Brésil avec 141 406 morts, l'Inde avec 93 379 morts, le Mexique avec 75 844 morts et le Royaume-Uni avec 41 936 morts. Le Pérou a dépassé samedi la barre des 800 000 cas confirmés, pour 32 142 morts.

## Pour un accès libre aux vaccins :

Lors de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, l'Amérique latine et l'Australie ont appelé à la solidarité des grandes puissances, via notamment un accès libre aux futurs vaccins, alors que les États-Unis, l'Europe et le Japon ont déjà réservé plus de la moitié des doses prévues dans un premier temps.

## Les capacités de l'Inde vont aider «toute l'humanité» :

L'Inde, qui est le plus grand fabricant de vaccins au monde, utilisera ses ressources dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 «pour toute l'humanité», a promis samedi devant l'ONU son Premier ministre Narendra Modi.

## Premier salon de l'auto post-pandémie en Chine :

La foule s'est pressée samedi au grand salon automobile de Pékin — le seul événement international du secteur cette année au moment où les constructeurs automobiles cherchent de nouveau à attirer les clients malgré la crise du coronavirus.

## Pas d'ouverture des stades en Italie :

Les stades italiens ne doivent pas accueillir davantage de supporters que le millier actuellement autorisé, ont estimé samedi les experts chargés de conseiller le gouvernement italien.

## Augmentation du taux de positivité en France :

La France a enregistré plus de 14 000 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, un chiffre en légère baisse par rapport aux dernières 48 heures, mais le taux de positivité continue d'augmenter, selon les données publiées samedi soir par Santé publique France.

## Incidents à Londres :

10 personnes ont été arrêtées et 4 policiers blessés samedi à Londres lors d'une manifestation qui a rassemblé des milliers d'opposants aux restrictions prises au Royaume-Uni face à la résurgence du nouveau coronavirus, a annoncé la police.

## Chute des recettes touristiques en Tunisie :

La Tunisie a enregistré durant les 9 premiers mois de 2020 une baisse de 60% de ses recettes touristiques, essentielles pour son économie, a indiqué samedi le ministre du Tourisme, tandis que beaucoup d'hôtels fermés pendant la crise sanitaire pourraient ne pas rouvrir.

### Attaque terroriste contre le convoi du gouverneur de Borno (Nigeria) L'Algérie condamne avec force l'attaque

L'Algérie a condamné énergiquement l'attentat terroriste ayant ciblé le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno, dans le nord du Nigeria, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sécurité, réaffirmant son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian. «L'Algérie condamne énergiquement l'attentat terroriste perpétré hier vendredi par le groupe terroriste Boko Haram contre le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno au nord du Nigeria, ayant fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sécurité nigérianes». L'Algérie, ajoute le communiqué, «adresse ses sincères condoléances et toute sa compassion au gouvernement et au peuple nigérian frère ainsi qu'aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés». Exprimant de nouveau son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian, «l'Algérie réitère sa ferme détermination à lutter contre le terrorisme et son engagement permanent à soutenir les efforts de la communauté internationale afin d'éradiquer ce fléau qui menace la paix et la stabilité internationales».

## ● TAJ

### Fatma-Zohra Zerouati plébiscitée à la tête de Tajamou Amel El Djazaïr

Mme Fatma-Zohra Zerouati a été plébiscitée, samedi, nouvelle présidente de TAJ (Tajamou Amel El Djazaïr) à l'issue du congrès extraordinaire du parti qui s'est tenu vendredi et samedi au Centre international des conférences (CIC) à Alger. Dans une déclaration finale, les congressistes ont exprimé «leur pleine disponibilité pour la réussite du référendum sur la constitution qui se tiendra le 1<sup>er</sup> novembre, ce tournant qui ouvrira des horizons vers de profondes réformes politiques, économiques et sociales». La déclaration a également affirmé que «TAJ aspire à ce que les résultats de la modification de la loi électorale atteignent le niveau des aspirations de la classe politique et répondent aux préoccupations soulevées». Les congressistes ont également appelé à la moralisation de la vie politique, en tant que moyen civilisé qui contribuerait à la construction de l'Algérie, d'autant plus que l'Algérie est au bord de jalons politiques décisifs. Les participants ont salué les efforts de l'Etat pendant la pandémie de coronavirus, se félicitant de tous les efforts déployés socialement, économiquement pour améliorer les conditions de vie du citoyen.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information



[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)